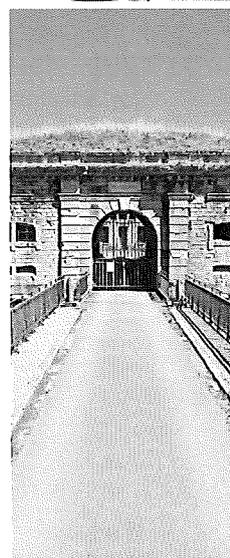


Grand Belfort  
Communauté d'Agglomération

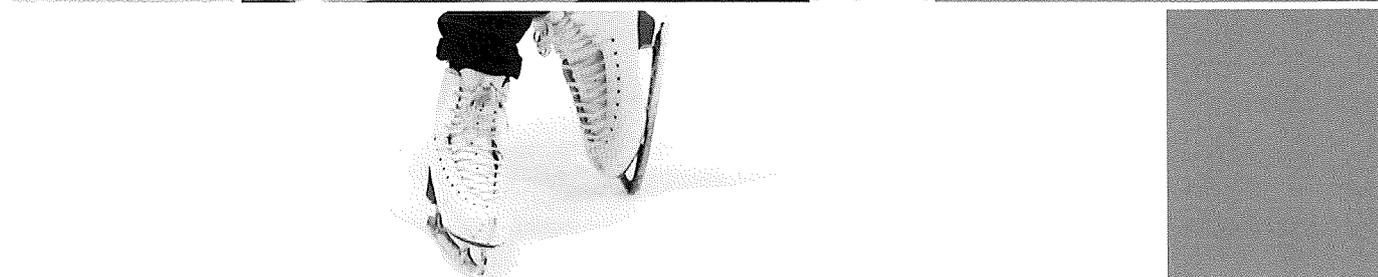
# RAPPORT 2024 D'ACTIVITÉ



52  
communes



101 451  
habitants



# SOMMAIRE

<b>1   TERRITOIRE ET GOUVERNANCE</b>	<b>P 05</b>
• Le territoire	P 06
• Les élus	P 08
• Les instances	P 10
• L'administration : organigramme	P 12
• Les compétences	P 14
<b>2   ÉQUIPEMENTS ET MISSIONS</b>	<b>P 15</b>
• Le développement économique et l'aménagement du Territoire	P 16
• Les équipements sportifs	P 18
• La culture et le tourisme	P 20
• Le service public de l'eau et de l'assainissement	P 22
• La prévention et la valorisation des déchets	P 24
• L'environnement	P 25
• Le cadre de vie	P 26
• L'urbanisme	P 28
• Habitat et politique de la ville	P 29
• Les gardes champêtres territoriaux	P 30
• Le numérique	P 31
• L'appui aux communes	P 32
• Le service aux communes	P 33
<b>3   LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023-2024</b>	<b>P 37</b>
• Aéroport de Fontaine : inauguration des nouveaux sites de McPhy et Primafrío	P 38
• Environnement : la direction Prévention et Valorisation des Déchets	P 39
• Environnement : un réseau de chaleur pour valoriser l'usine d'incinération du SERTRID	P 40
• Habitat : Grand Belfort actionnaire de la nouvelle SPL Belfort aménagement pour revitaliser l'habitat	P 41
• Mobilités : de belles réalisations au service des cycles	P 42
• Culture : le Grrranit modernisé pour une nouvelle expérience artistique	P 44
• Tourisme : le camping de l'étang des forges devient communautaire	P 45
• Tourisme : « Franchement Forts », un réseau au service de la Ceinture Fortifiée	P 46
• Sports : investir et faire évoluer nos infrastructures pour soutenir la pratique sportive	P 47
<b>4   REPÈRES BUDGÉTAIRES</b>	<b>P 49</b>
• Compte administratif	P 50



**Damien MESLOT**  
Président du Grand Belfort

## INVESTIR POUR L'AVENIR DU GRAND BELFORT

**Le Grand Belfort poursuit une politique d'investissements favorisant la croissance et l'emploi.**

Le remplissage extrêmement rapide de l'Aéroparc de Fontaine avec l'implantation de Comafranc et du logisticien Primafrio et la mise en service de la gigafactory d'électrolyseur McPhy en témoigne.

Et malgré un sinistre récent sur notre flotte de bus hydrogène, nous maintenons le cap sur cette technologie d'avenir pour décarboner les transports. La station hydrogène Hynamics vient conforter cet écosystème ainsi que la montée en puissance de l'entreprise Inocel au techn'hom à Belfort.

Un techn'hom qui demeure le pilier de notre industrie et notre territoire se réjouit bien évidemment de l'arrivée du groupe EDF avec Arabelle Solutions reprenant ainsi les activités nucléaires de General Electric, une orientation

qui a toujours été privilégiée par les élus locaux.

Aux côtés du développement économique, nos grands équipements se modernisent. Nos investissements dans le programme éco-campus, dans notre théâtre, dans un réseau de chaleur intercommunal valorisant l'énergie produite par l'usine d'incinération de Bourogne, contribuent à faire du Grand Belfort une agglomération moderne et confortant le rayonnement du Nord-Franche-Comté.

**Damien MESLOT**  
Président du Grand Belfort



**Jérôme SAINTIGNY**  
Directeur général des services

**Exceptionnellement, le présent rapport d'activités des services du Grand Belfort recueille les informations des années 2023 et 2024.**

Cette édition permet désormais d'aligner la parution du rapport d'activités dès le début de l'année suivante, afin de mieux coller à l'actualité de notre agglomération.

Il faut bien sûr retenir le choix des élus d'engager la réalisation d'un réseau de chaleur à l'échelle de l'agglomération, permettant de valoriser l'énergie renouvelable de l'usine d'incinération. Cela s'accompagne de la prise de compétence intercommunale, entérinée au cours de l'année 2024. Un chantier colossal pour les prochaines années.

Il faut noter le volontarisme de l'agglomération en matière de tourisme et de patrimoine, en s'engageant dans un schéma de valorisation

des forts et en prenant en charge le camping de l'étang des Forges.

Il faut également remarquer la constitution de la Société Publique Locale Belfort Aménagement, dont le Grand Belfort, aux côtés de la Ville de Belfort et du Département, est actionnaire. Au service exclusif de l'action publique, ce nouvel outil portera des opérations complexes de restructuration de l'habitat, notamment sur le quartier Jean-Jaurès à Belfort.

Une collectivité constamment en mouvement, dont les compétences statutaires ont évolué pour mieux répondre aux enjeux de notre agglomération.

**Jérôme SAINTIGNY**  
Directeur général des services

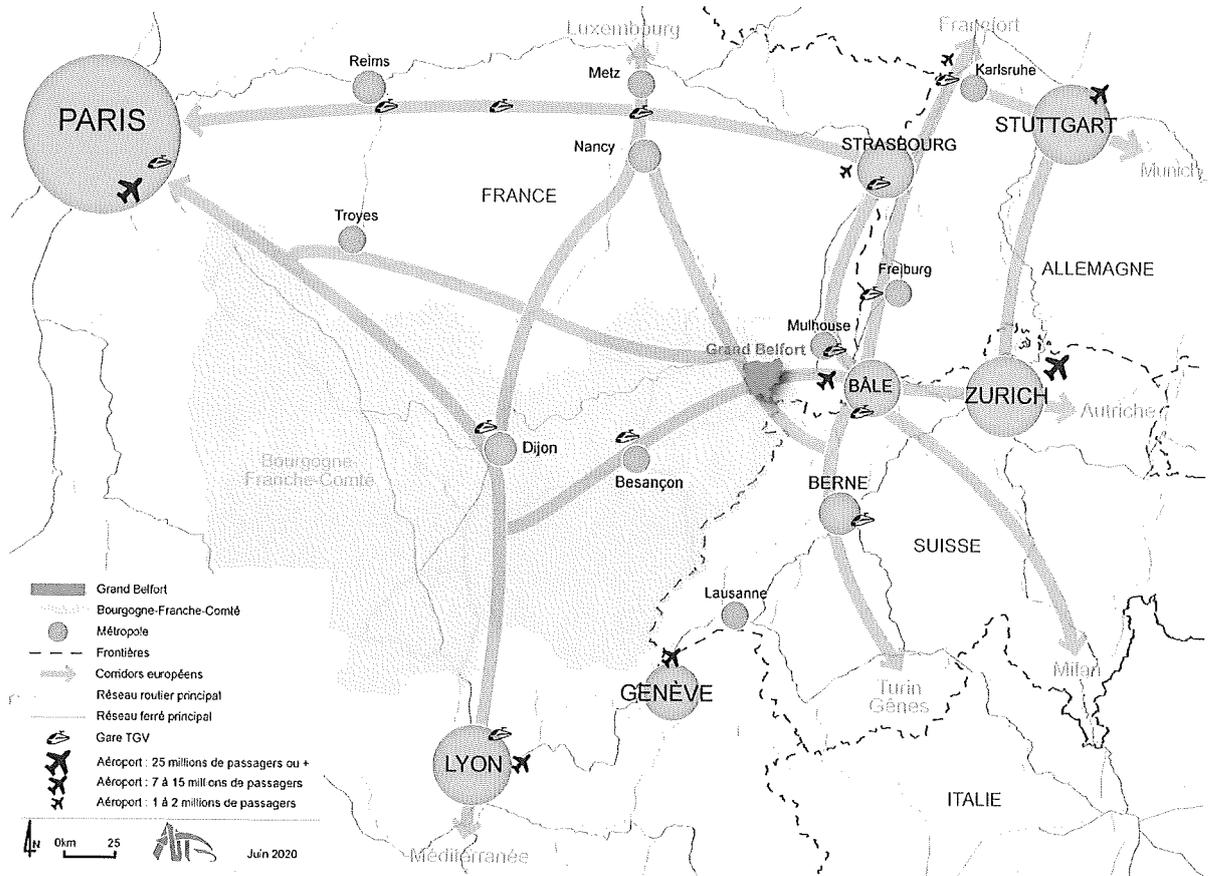
# TERRITOIRE ET GOUVERNANCE



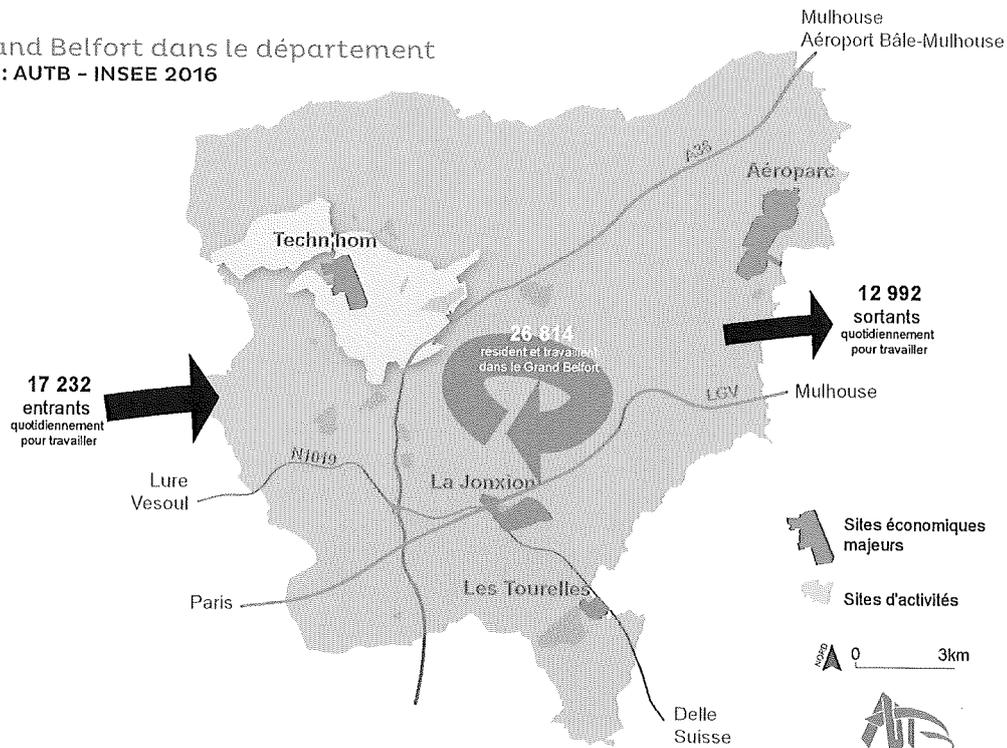
# LE TERRITOIRE

## SON POSITIONNEMENT

Le Grand Belfort au cœur de l'Europe  
Source : AUTB



Le Grand Belfort dans le département  
Source : AUTB - INSEE 2016



## LA POPULATION EN 2024



**263** km<sup>2</sup>

**52** communes

**40** km<sup>2</sup> surface urbanisée

**101 451** Habitants

**47 463** Ménages

**44 532** Emplois

**5 189** Étudiants

**96** Élus communautaires

Populations municipales de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (source : INSEE)

# VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**DAMIEN MESLOT**  
PRÉSIDENT DU GRAND BELFORT

## VICE-PRÉSIDENTS



**Maryline Morallet**  
1<sup>er</sup> Vice-présidente  
chargée des finances,  
des affaires juridiques et  
du patrimoine  
**Maire de Seuenans**



**Marie-Laure Friez**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée de l'écologie  
et du développement  
durable  
**Maire de Botans**



**Alexandre Mançanet**  
3<sup>e</sup> Vice-président chargé  
du fonds de concours et  
des relations avec les  
communes  
**Maire de Vauthiermont**



**Rafaël Rodriguez**  
4<sup>e</sup> Vice-président chargé  
du développement  
économique du territoire  
**Maire de Méziré**



**Delphine Mentré**  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée de la culture  
**Belfort**



**Éric Kœberlé**  
6<sup>e</sup> Vice-président chargé  
de l'enseignement  
supérieur et de la  
recherche  
**Maire de Bavilliers**



**Florence Besancenot**  
7<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée des grands  
équipements sportifs  
**Belfort**



**Jacques Bonin**  
8<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de la politique  
de gestion des déchets  
**Bourgogne**



**Loubna Keffi-Charif**  
9<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée des ressources  
humaines  
**Belfort**



**Philippe Challant**  
10<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de la politique  
de l'eau  
**Maire de Sermamagny**



**Alain Picard**  
11<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de la politique  
de santé  
**Belfort**



**Marie-France Cefis**  
12<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée de la  
valorisation du  
patrimoine  
**Maire de Valdoie**



**Stéphane Guyod**  
13<sup>e</sup> Vice-président chargé  
des transports, des voiries  
et de l'accessibilité  
intercommunale  
**Maire de Meroux-Maval**



**Samuel Dehmeche**  
14<sup>e</sup> Vice-président  
chargé du logement,  
de l'habitat et du  
renouveau urbain  
**Belfort**



**Pierre Carles**  
15<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de la sécurité  
civile et de la protection  
contre les incendies  
**Maire de Offemont**

## CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



**Thierry Besançon**  
Conseiller  
communautaire  
délégué aux gardes  
champsêtres territoriaux  
**Maire de Bessoncourt**



**Arnaud Miotte**  
Conseiller communautaire  
délégué à la gestion et au  
développement des zones  
d'activités industrielles et  
commerciales  
**Maire de Fousemagne**



**Françoise Ravey**  
Conseillère communautaire  
déléguée aux instructions  
d'urbanisme et au droit  
des sols  
**Maire de Moruillars**



**Pierre Fielier**  
Conseiller communautaire  
délégué au développement  
de la zone d'activité  
de l'Aéroparc  
**Maire de Fontaine**



**Laurent Demesy**  
Conseiller communautaire  
délégué au conseil  
de développement  
**Maire d'Évette-Salbert**



**Marianne Doiran**  
Conseillère communautaire  
déléguée au tourisme  
**Belfort**



**Millicé Constanakatos**  
Conseiller communautaire  
délégué à la gestion des  
milieux aquatiques et à la  
prévention des incendies  
(Gemma)  
**Maire de Frais**



**Joseph Illana**  
Conseiller communautaire  
délégué à l'économie  
sociale et solidaire  
**Belfort**

# CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Bernard Mauffrey**  
Maire



**Michel Nardin**  
Maire



**Roger Lauquin**  
Maire



**Corinne Aymonier**  
Maire



**Thierry Patte**  
Maire



**Josiane Haasz-Juillard**



**Gérald Loridat**



**Évelyne Caloprisco**



**Sébastien Vuot**



**Marie-Hélène Ivul**



**Tony Kneip**



**Rachel Horlacher**



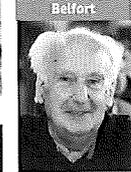
**Charliène Authier**



**Jean-Marie Herzog**



**Marie Stabile**



**Yves Vola**



**Marie-Thérèse Robert**



**Nathalie Boudeuin**



**Paruin Cerf**



**Brice Michel**



**Latifa Gilliotte**



**Corinne Castaldi**



**Nikola Jelčić**



**François Boron**



**Philippe Legros**



**Orliver Bloch**



**Christiane Einhorn**



**Maxime Bourquin**



**René Schmitt**



**Annie Baulay**



**Karel TRAPP**



**Samia Jaber**



**Bastien Faudot**



**Marie-José Fleury**



**Pascal Grosjean**  
Maire



**Alain Tritter**  
Maire



**Édith Petey**



**Julien Plumeteur**  
Maire



**Marie-Josée BAILLIF**  
Maire



**Florian Bouquet**



**Jean-Paul Moutarlier**  
Maire



**Anne Truong**



**Henri Ostermann**  
Maire



**Martine Pauluzzi**



**Pierre GOBERT**



**Dorotée Fernandez**  
Maire



**Daniel Schnoebelen**  
Maire



**Gérard Payrou**  
Maire



**Éric Gilbert**  
Maire



**Dominique Jeannin**  
Maire



**Hafida Berregad**



**Jean-Claude Mougin**  
Maire



**Michel Blanc**  
Maire



**Bernard Guerre-Ganton**  
Maire



**Sylvain Ronzani**



**Michael Jäger**  
Maire



**Michaël Brun**  
Maire



**Pascale Gabilloux**  
Maire



**Marie-Line Cabrol**



**Dominique Retalleau**



**Jean-Pierre Cnudde**  
Maire



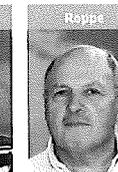
**Isabelle Segura**  
Maire



**Christine Balmier**  
Maire



**Olivier Chrétien**  
Maire



**Jean-François Rousseau**  
Maire



**Pierre Barlogis**  
Maire



**Marie-France Bonnans-Weber**  
Maire



**Bilent Killiparlar**



**Marie-Paule Merlet**



**Sabrina Malapelle**



**Alain Salomon**  
Maire



**Roland Jacquemin**  
Maire

Mis à jour en février 2025



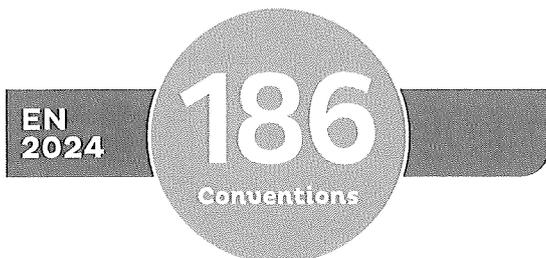


LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Le bureau communautaire réunit le président, les Vice-présidents et les conseillers communautaires délégués élus au sein du conseil communautaire. Le bureau prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

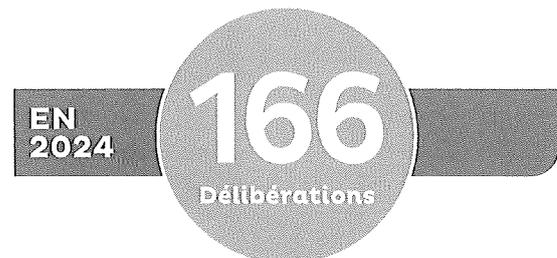
L'ensemble des Maires est convié aux réunions du bureau.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

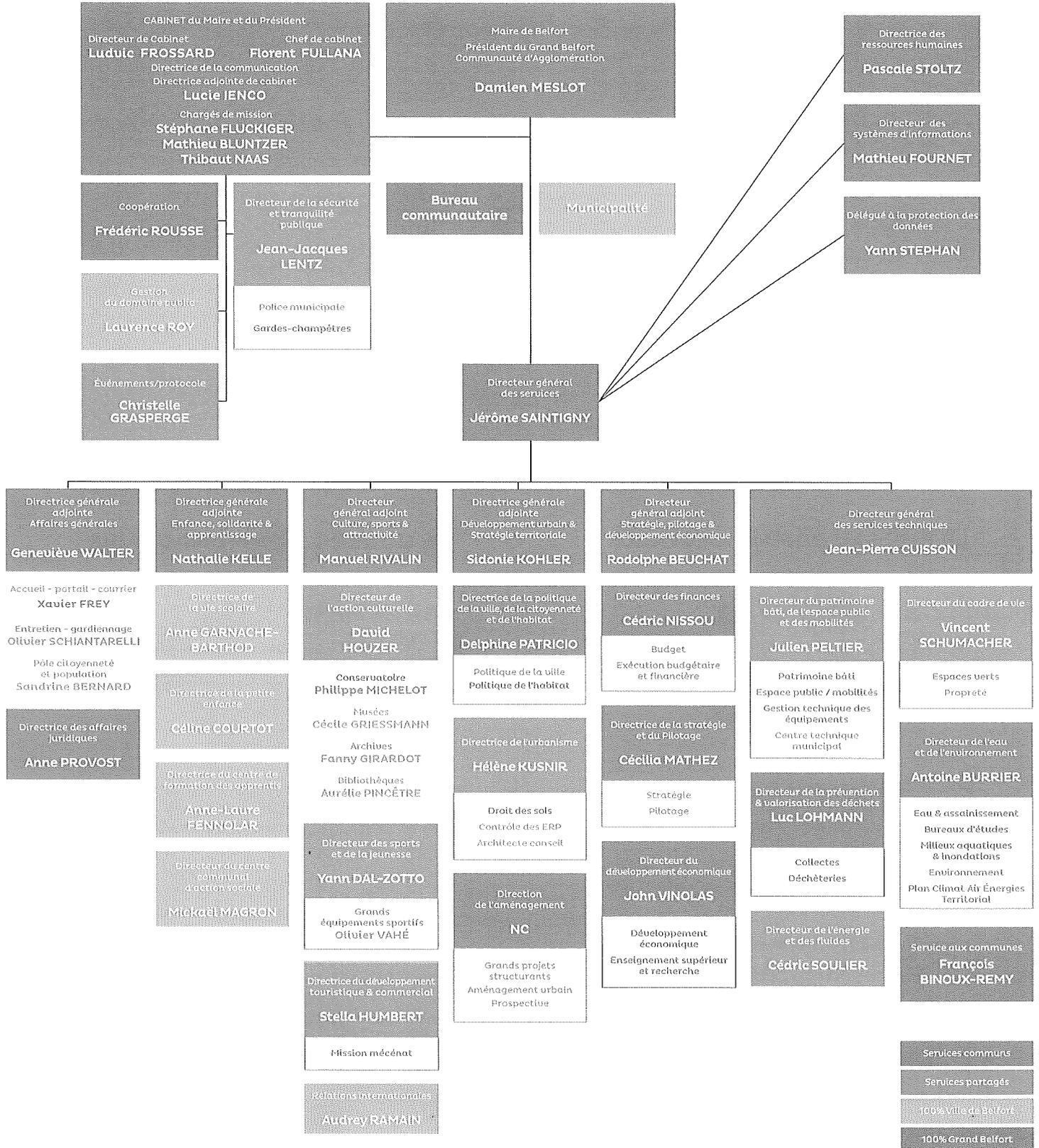


Le conseil communautaire est l'organe délibérant du Grand Belfort. Il vote le budget et détermine les orientations de la politique communautaire.



# L'ADMINISTRATION

## Organigramme 2025 de la Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération



Mise à jour en février 2025

## EFFECTIF DU GRAND BELFORT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

Effectif du Grand Belfort au 1<sup>er</sup> janvier 2024

ADMINISTRATION ET SERVICE	EFFECTIF
<b>Maire et Président</b>	<b>18</b>
Cabinet du Maire et du Président	5
Direction de la communication	2
Direction de la coopération transfrontalière	1
Direction de la sécurité et de la tranquillité publique	12
Événements et protocole	0
<b>Direction générale</b>	<b>111</b>
Délégation à la protection des données	1
Direction des affaires générales	22
Direction des affaires juridiques	16
Direction générale des services	8
Direction des ressources humaines	36
Direction des systèmes d'information	26
<b>DGA Culture, sports, attractivité &amp; relations internationales</b>	<b>148</b>
Direction de l'action culturelle	90
Direction des sports et de la jeunesse	56
Direction du développement touristique & commercial	2
<b>DGA Développement urbain et stratégie territoriale</b>	<b>24</b>
Direction de la politique de la ville, de la citoyenneté et de l'habitat	3
Direction de l'urbanisme	16
Mission NPRU	2
Direction de l'aménagement	3
<b>DGA Stratégie, pilotage et développement économique</b>	<b>25</b>
Direction de la stratégie & du pilotage	7
Direction des finances	13
Direction du développement économique	5
<b>Direction générale des services techniques</b>	<b>227</b>
Direction de la prévention et de la valorisation des déchets	105
Direction de l'eau et de l'environnement	121
Service aux communes	1
	<b>553</b>

## LES COMPÉTENCES

Tableau simplifié des compétences

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE		ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	
POLITIQUE DE LA VILLE	EAU	GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES		GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS	
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES		COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS		ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

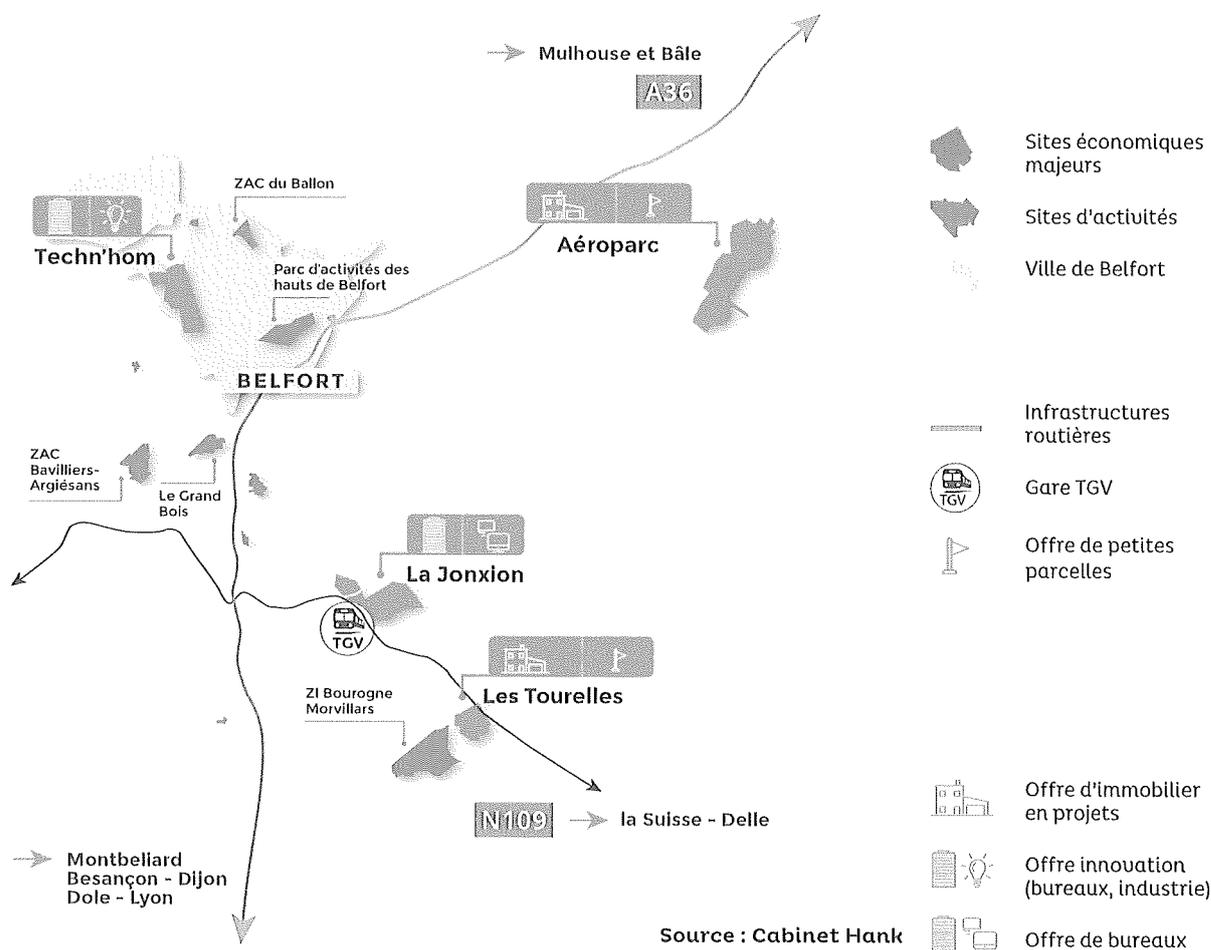
PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA LIGNE TGV RHIN-RHÔNE		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE		DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE	
ÉCOLE NUMÉRIQUE		ACCULTURATION DES JEUNES AU NUMÉRIQUE		HAUT-DÉBIT	SIG
SANTÉ	PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	ÉQUIPEMENTS À VOCATION TOURISTIQUE		CYCLES	
OUVRAGES D'ART		LOISIRS- USAGES RECRÉATIFS		SERVICE AUX COMMUNES MEMBRES	
CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN, ET GESTION DES RÉSEAUX URBAINS DE CHALEUR ET DE FROID					
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE			CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN DE VOIRIE ET PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		
CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			POLITIQUE CULTURELLE		POLITIQUE SPORTIVE

Par délibération à date du 14 décembre 2023, Grand Belfort Communauté d'Agglomération a adopté la définition de l'intérêt communautaire précisant les actions relevant de la compétence intercommunale.

# ÉQUIPEMENTS ET **MISSIONS**



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**986** Établissements

**88** sites dont 21 ZAE

**15 600** Emplois dont 588 situés dans les ZAE

## SES MISSIONS

- Poursuivre l'accompagnement et la diversification des filières d'avenir
- Encourager l'initiative, l'innovation et développer les compétences
- Accompagner et développer le parcours résidentiel des entreprises
- Développer l'attractivité économique de l'agglomération et l'offre foncière et immobilière
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des zones d'activités en concession d'aménagement (Aéroparc, Tourelles, Techn'Hom)
- Suivre l'élaboration des schémas de développement et d'aménagement : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Territoire de Belfort
- Assurer le suivi des aides financières apportées aux communes du Grand Belfort dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanisme

## DES OUTILS LOCAUX AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

### L'AUTB

Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

[www.autb.fr](http://www.autb.fr)



Depuis 1977, l'AUTB vient en appui sur les questions de l'aménagement et de l'urbanisme. Un programme de travail unique est partagé par les financeurs de l'agence et sert de base aux conventions passées entre chaque partenaire (le Grand Belfort, la Ville de Belfort, le Conseil départemental et l'Etat...). Le Grand Belfort est le principal financeur de l'AUTB.

Au titre de l'année 2024, une subvention de 565 000 € a été versée pour la réalisation du programme partagé.

### L'ADN-FC

Agence de Développement  
Nord Franche-Comté

[www.adnfc.fr](http://www.adnfc.fr)



Depuis 2015, TANDEM (anciennement SEMPAT) est la première Société d'Économie Mixte (SEM) immobilière de France et l'entité stratégique du Grand Belfort pour le secteur immobilier et foncier. En tant que facilitateur de la commercialisation du patrimoine immobilier, TANDEM se concentre particulièrement sur des zones d'activités emblématiques telles que Techn'Hom et Jonxion.

Avec un capital de 52,2 M€ et 34 % des parts détenues par le Grand Belfort, cette société renforce l'engagement du territoire envers le développement économique local. TANDEM dynamise le marché immobilier, répond aux besoins des entreprises et favorise un développement durable et harmonieux pour l'ensemble du territoire.

### TANDEM

[www.tandem.immo](http://www.tandem.immo)

### TANDEM

L'ADNFC (Agence de Développement de la Nord Franche-Comté) est une association, né en 2015 de la fusion de l'Agence de développement économique de Belfort (ADEBT) et du pôle développement économique de l'ADU du Pays de Montbéliard. Sous l'égide des collectivités qui la finance, elle mobilise des ressources pour soutenir l'implantation et le développement des entreprises, tout en favorisant l'innovation avec l'objectif de renforcer l'attractivité et la compétitivité du Grand Belfort, contribuant ainsi à la croissance durable du territoire.

### LA SODEB



La SODEB a pour mission d'accompagner le développement économique du territoire Grand Belfort en tant qu'actionnaire, participe activement aux orientations et au suivi de la SODEB, qui est une SEM d'aménagement chargée de l'aménagement de certaines zones d'activités économiques du territoire par le biais de concessions d'aménagement. La SODEB œuvre également pour la revitalisation des zones urbaines.

Le bilan d'activité et financier de la société est présenté annuellement au Conseil municipal.

Belfort  
Aménagement  
SPL



La nouvelle Société publique locale (SPL) « Belfort Aménagement », créée en 2023 par les actionnaires de la Ville de Belfort, du Grand Belfort et du Département agit exclusivement pour le compte de ses actionnaires avec pour objectif principal de participer à la revitalisation urbaine du quartier Jean Jaurès à Belfort.

# LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



## LA PATINOIRE

### SES MISSIONS

L'enjeu principal de l'équipement est de favoriser la pratique du patinage par, et pour, le plus grand nombre d'usagers avec un rayonnement allant au-delà du périmètre géographique de l'agglomération :

- Accueil du public pour la pratique du patinage de loisir lors de séances publiques classiques (avec animation musicale et à thèmes, ou encore lors de stages d'apprentissage durant les vacances scolaires.
- Accueil et apprentissage du patinage aux scolaires.
- Mise à disposition de l'équipement aux clubs de sports de glace pour leurs entraînements et compétitions (danse sur glace, patinage artistique, hockey sur glace, patinage de vitesse ballet sur glace).
- Organisation de manifestations sportives, de spectacles ou d'événements.

### MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- 14 agents titulaires et 3 vacataires horaires
- 8 éducateurs contractuels horaires
- Une piste de glace de 58 m sur 28 m soit 1 624 m<sup>2</sup>
- 119 heures d'utilisation hebdomadaire

### MOYENS FINANCIERS

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	90 727 €
Investissement matériel	33 725 €
Recettes	301 520 €

124 521  
entrées

Public : 53 938  
Scolaires : 23 753  
Clubs : 35 807  
Spectateurs : 11 023



## LES PISCINES

### SES MISSIONS {

Les deux sites communautaires (piscines du Parc et piscine Pannoux) sont chargés d'accueillir l'ensemble des pratiquants de la natation au niveau de l'agglomération avec la politique qui est de favoriser l'accès aux différentes activités aquatiques à tous les usagers :

- Accueil du grand public pour la pratique de la natation et des loisirs aquatiques lors de séances publiques
- Apprentissage de la natation dès 4 ans

- Animations aquatiques avec les bébés nageurs, l'aquagym ou la natation prénatale
- Accueil et enseignement de la natation en milieu scolaire
- Mise à disposition des équipements aux clubs et structures (professionnelles ou d'enseignement spécialisé) pour leurs entraînements et compétitions (natation, plongée subaquatique, sauvetage, triathlon, water polo)

### MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS {

- 35 agents dont 4 vacataires horaires.
- 2 sites : la piscine Pannoux avec 525 m<sup>2</sup> de plan d'eau, les piscines du Parc avec 675 m<sup>2</sup> de plans d'eau couverts et un espace bien être de 105 m<sup>2</sup>, 1280 m<sup>2</sup> de plans d'eau découverts (et des toboggans aquatiques découverts).

- 87 h 30 heures d'ouverture hebdomadaire pour la piscine Pannoux, 83 h 30 pour la piscine du Parc, 70 h durant les vacances scolaires et en période estivale.

**240 146**  
entrées

Public : 142 406  
Scolaires : 51 963  
Clubs : 45 777

### MOYENS FINANCIERS {

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	258 800 €
Investissement matériel	41 300 €
Recettes	407 112 €

## LE STADE ROGER-SERZIAN RETROCÉDÉ

Construit en 1990, le Stade Roger-Serzian fut transféré à la Communauté de l'agglomération belfortaine en 2016 pour tenir compte du rayonnement intercommunal de l'équipement tant pour l'activité de football que celui de l'athlétisme.

La Ville de Belfort ayant décidé de regrouper les équipements du Stade René-Mattler sur le site du stade Serzian afin d'y développer un complexe sportif cohérent, le Grand Belfort a rétrocédé à la Ville de Belfort le stade à compter de l'année 2024.

# LA CULTURE ET LE TOURISME



## LE CONSERVATOIRE, À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL HENRI-DUTILLEUX

Le Conservatoire à Rayonnement  
Départemental Henri-Dutilleux regroupe 9 sites.

### SES MISSIONS

L'établissement a pour vocation de dispenser un enseignement artistique de qualité en s'inscrivant dans le cadre des schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.

Ses activités s'orientent autour de missions complémentaires :

#### → L'enseignement artistique

Trois disciplines (musique, danse et théâtre) organisées par cycle avec des esthétiques musicales très diversifiées : musiques traditionnelles, musiques anciennes, jazz/musiques actuelles, création musicale assistée par ordinateur...

#### → Accompagnement des pratiques collectives en amateur

Un projet « Orchestre dans les quartiers » est mis en œuvre avec la Clé d'Offemont et le Centre culturel et social Oïkos des Résidences Bellevue.

Le développement des ateliers de musique et danse en faveur des personnes en situation de handicap à Belfort, Danjoutin et Valdoie est particulièrement important.



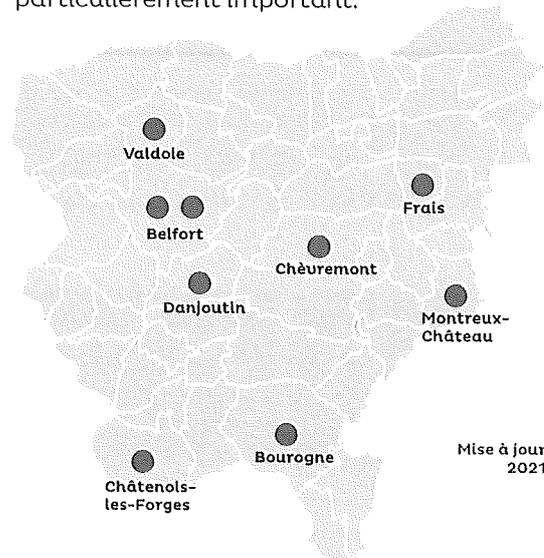
→ Accueil et partenariat pédagogiques avec les ensembles d'amateurs

**9 chorales** sur les sites de Belfort, Danjoutin, Montreux-Château et Valdoie

**5 orchestres d'harmonies** sur les sites de Belfort, Valdoie, Danjoutin, Montreux-Château et Châtenois-les-Forges.

**1 ensemble à cordes** sur le site de Danjoutin.

**1 groupe de jazz et musiques actuelles** sur le site de Valdoie.



### ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Dès son arrivée, le directeur du conservatoire Henri Dutilleux, Philippe Michelot, a souhaité mettre en place un orchestre symphonique. Cet ensemble composé de professionnels - pour la plupart enseignants au conservatoire - permet également aux élèves de niveaux avancés (3e cycle) d'aborder un répertoire exclusif à ce genre d'ensemble et de découvrir des œuvres majeures du répertoire symphonique.

Cet ensemble, dirigé par le directeur lui-même, permet de réaliser une passerelle naturelle entre les enseignants et les élèves. Ainsi, des programmes autour de Bach, Mozart, Duorak

ou encore Rossini sont travaillés lors de week-end complets de répétitions. Selon le nombre de musiciens et le répertoire, l'orchestre investit la salle des fêtes de Belfort ou une église pour proposer selon les saisons, un ou deux concerts par an.

**EN LIRE**  [grandbelfort.fr/culture/conservatoire-henri-dutilleux](http://grandbelfort.fr/culture/conservatoire-henri-dutilleux)

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération soutient une politique culturelle dans différents domaines : l'enseignement musical, la diffusion, la valorisation du patrimoine et participe au rayonnement des associations culturelles locales.

### → Le Théâtre Granit

Le financement du Granit vise à inscrire la scène nationale dans les dynamiques engagées d'actions culturelles éducatives, d'animation de la Ville de Belfort, de développement des pratiques amateurs, de diffusion et de soutien à la création.

Subvention annuelle de 678 000 € (638 000 € en fonctionnement et 30 000 € en investissement.)

### → Viadanse

La participation au projet VIADANSE vise à encourager la circulation des projets et la constitution de réseaux culturels entre la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est, la Suisse et l'Europe.

Subvention annuelle de 120 000 € en fonctionnement

### → Les riffs du Lion

Soutien à l'association qui gère la salle de concert "La poudrière" et les locaux de répétition "Rockharry". A travers ces deux équipements l'association assure la diffusion, le soutien aux pratiques et la structuration du réseau musicales actuelles sur le territoire.

Subvention de 160 000 € (150 000 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement).

### MAIS AUSSI...

→ **Cinéma d'aujourd'hui et Festival Entreprises**  
Subvention annuelle de 440 000 € (210 000 € pour la saison art et essai, 230 000 € pour le festival)

→ **Une poignée d'images : théâtre de marionnettes de Belfort.**  
Subvention annuelle de 150 000 €

→ **Territoire de musiques : Eurockéennes**  
Subvention annuelle de 80 000 €

## TOURISME

Industrie clé pour l'économie et l'emploi en France, le tourisme est une compétence partagée entre les différentes strates territoriales (article L.1111-4 du CGCT). La loi NOTRe du 7 août 2015 a transféré aux EPCI la promotion du tourisme et la création d'offices de tourisme (article L. 134-1 du code du tourisme).

Le Grand Belfort exerce de plein droit cette compétence pour ce qui est de :

→ **La création, le développement, l'entretien et la gestion de zones d'activité touristique**, qui s'illustre par la gestion et le développement des aires fluviale et de camping-cars de Montreux-Château ou du camping de l'Étang des Forges (équipement déclaré d'intérêt communautaire en 2024).

→ **Le développement de l'attractivité touristique** à travers des projets d'envergure et des partenariats avec les acteurs locaux, tels que la mise en œuvre d'un schéma de développement touristique de la ceinture fortifiée notamment.

Une direction mutualisée avec la Ville de Belfort, dédiée au développement touristique et commercial, regroupe huit agents, dont une directrice et une chargée de développement touristique. Elle collabore étroitement avec Belfort Tourisme, une structure associative unique en France qui cumule les fonctions d'Office de Tourisme (subventionné par le Grand Belfort) et de Comité Départemental du Tourisme (financé par le Département), mais également avec le Comité Régional du Tourisme (CRT) afin de renforcer l'attractivité du territoire, dans le cadre du collectif destination "Vosges du Sud" et des filières patrimoine, itinérance et tourisme d'affaires...

→ **La collecte de la taxe de séjour intercommunale** est une compétence communale qui a été transférée au Grand Belfort par ses communes membres.

#### → **Sejours touristiques :**

386.788,98 € de recettes (taxe de séjour, 2023).

→ **Belfort Tourisme :** subvention annuelle de 370.000 €.

→ **Office de tourisme classé catégorie II & Belfort, "commune touristique"** → visibilité accrue & qualité d'accueil renforcée.

→ **Promotion de "Vosges du Sud" & des filières touristiques :** 12.712,50 € de contribution du Grand Belfort

## VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE

Le petit patrimoine bâti perpétue la mémoire d'un mode de vie passé, l'organisation et les activités des habitants des 52 communes qui composent le Grand Belfort. Il représente un héritage commun et traduit les spécificités et l'identité du territoire.

Pour le préserver, le Grand Belfort subventionne des

travaux de valorisation du patrimoine à destination des communes de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. 11 projets ont été soutenus en 2024.

Le montant des subventions votées s'élève à 37 058 €

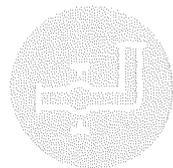
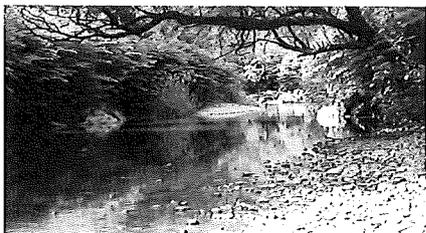
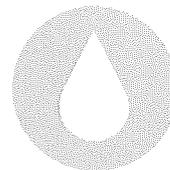
# LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## SES MISSIONS



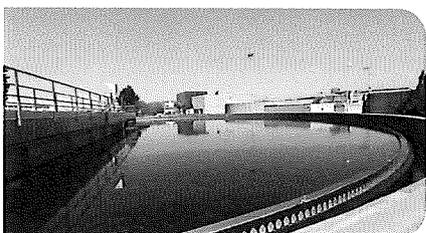
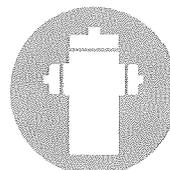
Production, traitement et stockage de l'eau potable, environ 6 millions de m<sup>3</sup> par an

Exploitation et maintenance de 6 zones de captage (Sermamagny, Moruillars, Petit-Croix, Fousse-magne, Angeot et Eguenigue) de 19 réservoirs



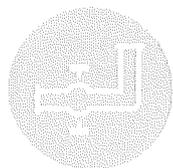
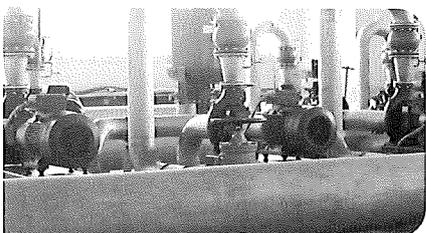
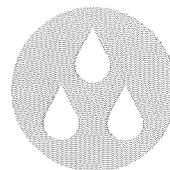
Linéaire de réseau d'eau potable : 724 km (selon RPQS 2023)

Entretien des 2 095 points d'eau incendie (Captage DECI / hors citerne 77)



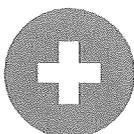
Dépollution des eaux usées  
Gestion de 11 unités de dépollution

Exploitation de 87 postes de refoulement, de 55 bassins de rétention des eaux pluviales et de 12 bassins d'orage



Linéaire de réseau d'assainissement : 908 km

EN  
LIRE



Les rapports d'activité du service public sont téléchargeables sur [grandbelfort.fr/](http://grandbelfort.fr/) rubrique service des eaux

## TRAITEMENT DES EAUX USÉES SUR LES COMMUNES DE GRAND BELFORT



Mise à jour 2022  
UDEP : usine de dépollution  
EqH : équivalent habitant

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | Station de Belfort - 110 00 EqH             |  | UDEP Bourogne ZI - 5 000 EqH  |
|  | Assainissement non collectif                |  | UDEP Bourogne Village - 1 500 EqH                                   |
|  | UDEP Bauvillers - 15 000 EqH                |  | UDEP Montreux-Château - 4 000 EqH                                   |
|  | UDEP Meroux - Vézelois 2 400 EqH*           |  | UDEP Fontaine - 1 500 EqH   |
|  | UDEP Denney - 3 200 EqH                     |  | UDEP Phaffans, Bessoncourt - 3 600 EqH                              |
|  | UDEP Chèvremont - Pérouse - 4 000 EqH       |  | Buc : lagune intercommunale avec 2 autres communes SIABEM - 840 EqH |
|  | UDEP Trévenans Sud Savoureuse - 17 000 EqH* |  |   |

\* Pour la commune de Meroux-Moval, le traitement est partagé entre l'UDEP de Meroux-Vézelois et l'UDEP Sud Savoureuse.

# LA PRÉVENTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

## SES MISSIONS

- Collecte des ordures ménagères et assimilées (la compétence traitement étant transférée au SERTRID)
- Collecte des encombrants en déchèteries et des gros encombrants sur rendez-vous en porte-à-porte
- Collecte sélective des emballages recyclables, en points d'apport volontaire pour le verre, et en porte à porte pour les autres recyclables
- Collecte des déchets alimentaires (biodéchets) en points d'apport volontaire dans 51 communes
- Collecte des déchets verts en déchèteries ou en points d'apport volontaire dans 51 communes.
- Sensibilisation des usagers aux gestes de tri.

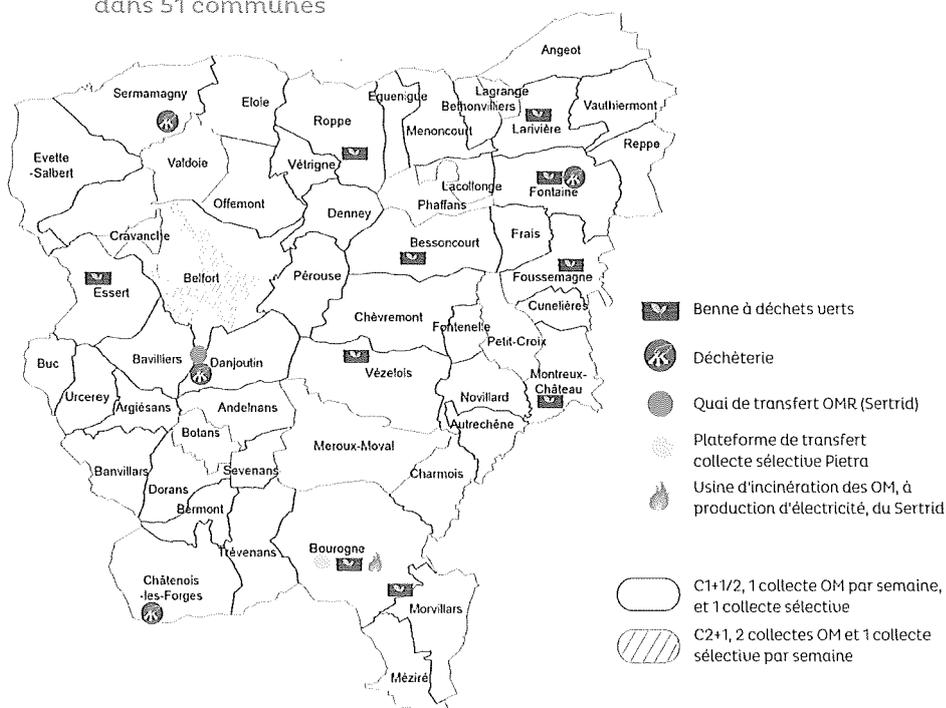
Organisation du service  
Mise à jour 2024

Au 31 décembre 2024

**105 agents**  
au service de la valorisation et prévention des déchets

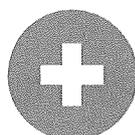
**20 camions**  
de collecte dont 11 pour les bacs roulants ordures et recyclables

**537 kg**  
par habitant / an de déchets collectés



Déchets Ménagers		
Nature	Tonnage	Évolution depuis 2023
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	18 689	-5,4 %
Emballages et papiers	6 263	5,7 %
Verre	3 129	0,2 %
Déchets verts	9 298	11,2 %
Déchèteries	16 378	2,6 %
Biodéchets - Réemploi	483	
<b>TOTAL (GBCA)</b>	<b>54 242</b>	<b>2,1 %</b>

EN  
LIRE



Le rapport d'activité complet du service public des déchets ménagers est disponible sur [grandbelfort.fr/](http://grandbelfort.fr/) rubrique déchets



Préservation et mise en valeur des milieux naturels



Lutte contre le changement climatique et adaptation du territoire



Préservation des ressources naturelles



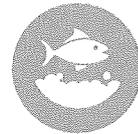
Prévention des risques pour l'environnement



Information du grand public



Dialogue avec les associations environnementales



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)



Appui aux communes avec la mise en place d'un plan paysage

## UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

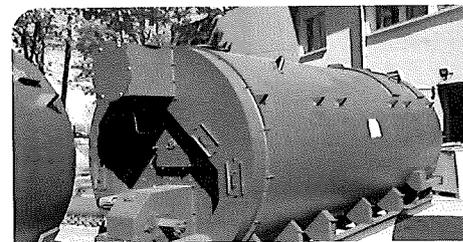
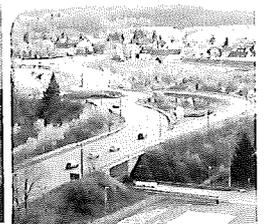
Avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, le Grand Belfort s'engage dans la coordination de la transition énergétique de son territoire. Ce document, stratégique et opérationnel, est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air.

### Il a plusieurs objectifs :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des citoyens sur les sujets climat-air-énergie,
- Réduire les gaz à effet de serre ainsi que la consommation énergétique globale,
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique et réduire ses vulnérabilités.
- Améliorer la qualité de l'air et réduire les expositions aux polluants atmosphériques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Développer la séquestration du carbone.



Parking de couvoiturage - Site de l'échangeur n°11, entre l'A36 et la RN1019 - 2022



Chaudière du réseau de chaleur des glacs



Station hydrogène

L'année 2024 a été consacrée à la finalisation de la concertation et à son adoption définitive pour 6 ans. Après le recueil des avis des services institutionnels et des citoyens, des modifications ont été réalisées pour aboutir à la version finale. Un Contrat d'Objectif Territorial a été signé avec l'ADEME pour accélérer nos plans d'actions.

# LE CADRE DE VIE



## MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Trois techniciens sont chargés, à la direction du Cadre de vie, de suivre l'entretien des espaces verts

## BUDGET 2024

Les montants des lignes de crédits allouées pour l'entretien des espaces verts, la gestion des arbres, et la propreté des sites en 2024 sont répartis comme suit :

### FONCTIONNEMENT :

→ Entretien des espaces verts des ZAE : (+24,09 % par rapport à 2023) : **378 500 € TTC**  
Cette augmentation est due principalement à la prise en compte de l'entretien des espaces verts de la première extension de l'Aéroparc, ainsi que du débardage des chemins forestiers de la ZAE des plutons et de la sécurisation du site.

→ Maintenance des arbres du Grand Belfort : (Somme identique à 2023) : **25 000 € TTC**

dont 38 arbres expertisés afin de s'assurer du bon état sanitaire de certains sujets : **984 € TTC**

dont 19 arbres abattus suite aux tempêtes ou à une expertise arboricole défavorable : **4 009,20 € TTC**

dont 41 arbres élagués pour un montant de : **5 935,13 € TTC**

→ Budget annexe EAU :

Entretien des espaces verts de la zone de Captage (Sermamagny) : **21 000 € HT**

→ Propreté des sites du Grand Belfort : (+ 17,32 % par rapport à 2023 proportionnelle à l'augmentation des surfaces à maintenir propres.) : **179 000 € TTC**

→ Balayage mécanisé des ZAICS, des déchèteries et des aires d'accueils des gens du voyage : (- 2000 € depuis 2023 due à un réajustement des fréquences de passages) : **32 000 € TTC**

## DÉTAIL DU PATRIMOINE ESPACES VERTS GÉRÉ PAR LE SERVICE CADRE DE VIE



### SECTION INVESTISSEMENT :

→ Restructuration d'espaces verts.  
Reprise de surfaces engazonnées.  
Remplacement de végétaux morts  
ou détruits : **6 000 € TTC**

- Dont une haie vive de 210 ml a été plantée le long de la piste cyclable (Allée François ELOY) visant à empêcher le stationnement anarchique des véhicules généré par la maison de santé du Lion. Cette opération a coûté **5 650 € TTC** (fourniture et plantation)

Patrimoine Espaces -verts	
Espaces verts	Surface
Arbustes	32 994 m <sup>2</sup>
Pelouses d'agrément	143 676 m <sup>2</sup>
Haies	2 585 m <sup>2</sup>
Fleurissements	19 520 m <sup>2</sup>
Prairies naturelles	*367 645 m <sup>2</sup>
Surfaces minérales	38 940 m <sup>2</sup>
Couvre-sol	304 m <sup>2</sup>
Broussailles	35 273 m <sup>2</sup>
Boisements	2 543 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL (GBCA)</b>	<b>643 480 m<sup>2</sup></b>

\* Dont 83 000 m<sup>2</sup> sur la zone captage de Sermamagny

→ Surfaces supplémentaires :

Une augmentation significative des surfaces depuis 2022 de **108 124 m<sup>2</sup>** (+10,81 ha) due principalement à la prise en compte de l'entretien des espaces verts de la première phase de l'AEROPARC (**25 057 m<sup>2</sup>**), de ceux de l'avenue du Maréchal Juin (**5 106 m<sup>2</sup>** en 2023) et récemment de l'entretien de la ZAE des Plutons (**99 060 m<sup>2</sup>** de prairies et bords de chemins forestiers). Somme à laquelle il faut déduire les surfaces d'entretien du stade Serzian rétrocédé à la ville en 2024 (**21 099 m<sup>2</sup>**).

La totalité des **64,35 ha** est entretenue exclusivement par des entreprises privées via des marchés en cours ou par convention (Prairies de la ZAE des Plutons).

# L'URBANISME

## SES MISSIONS

La direction de l'Urbanisme est une direction partagée Ville de Belfort-Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

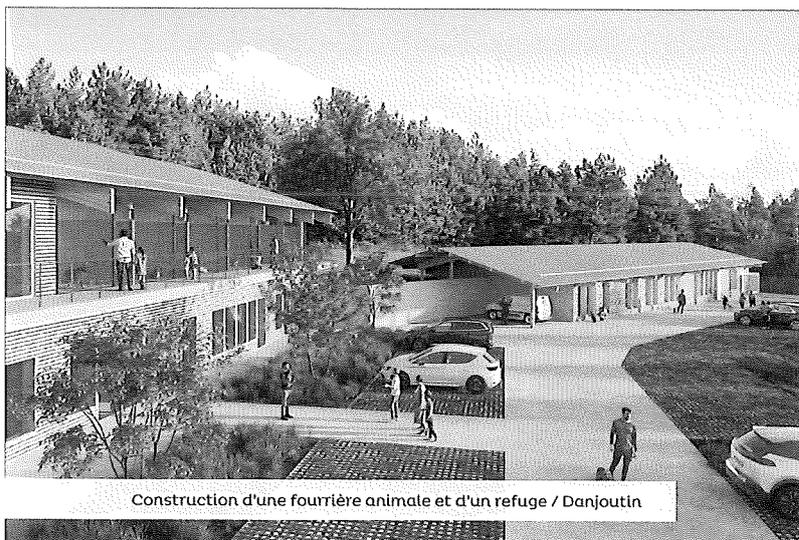
→ Assurer l'instruction des dossiers du droit des sols et de la fiscalité.

Depuis 2015, le service assure, pour l'ensemble des communes du Grand Belfort, l'instruction technique et juridique de toutes les demandes d'utilisation du sol et propose aux maires une réponse aux certificats d'urbanisme, certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager

→ Assurer le suivi des demandes d'enseignes et de publicité.

Depuis janvier 2024, les agents assurent la gestion administrative des dossiers et des consultations de la quasi-totalité des communes du GBCA. Une mission de contrôle peut être faite sur demande des Maires.

## MOYENS HUMAINS ET CHIFFRES 2024



Cette continuité d'instruction, imposée par la loi Alur (rappel, suite à l'arrêt de la mise à disposition des services de l'État), est assurée par une équipe de 22 agents.

→ Nombre de dossier traités

4 522

dépôt de dossier  
en 2022

84

Dossiers enseignes  
et publicité

→ L'accueil du public/ rendez-vous des instructeurs

5 304

appels reçus  
en 2024

1 926

personnes accueillies

## LES RELATIONS INTERNATIONALES

### SES MISSIONS

Le service mutualisé des Relations internationales est composé d'une personne à temps plein ainsi que d'une assistante à temps partiel.

En application de la loi Thiollière du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) et de leurs groupements, les actions internationales du Grand Belfort Communauté d'Agglomération visent à renforcer la coopération décentralisée en matière de solidarité internationale. Cela se fait notamment par l'établissement de conventions avec des autorités locales étrangères pour me-

ner des actions de coopération ou d'aide au développement.

Notre agglomération entretient des relations avec la communauté de Karystos en Grèce, ainsi qu'avec deux communes burkinabè : Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala. Le partenariat avec la Grèce s'est notamment concrétisé par le voyage de 12 jeunes en Grèce, organisé du 21 au 25 octobre 2024, en collaboration avec le service jeunesse de la Ville de Belfort et la ville de Châtenois-Les-Forges.

# HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

## LA POLITIQUE DE L'HABITAT

### SES MISSIONS

- La mise en œuvre et le suivi de la politique de l'habitat du Grand Belfort, et notamment du programme local de l'habitat (PLH). Le PLH 2025-2030 a été arrêté par le conseil communautaire de juin 2024 et finalise sa phase d'approbation. GBCA a également poursuivi son partenariat avec les associations comme l'UNPI 90 et Gaïa énergies (15 000 €).
  - La gestion de la délégation des aides à la pierre : programmations à l'échelle des opérations de logements sociaux, attributions et versements des aides pour le compte de l'Etat et de l'Anah, et des aides complémentaires du Grand Belfort.  
**Parc social** : Accompagner la production de logement : 17 000 € en 2024 / Adaptation au vieillissement : 39 logement : 58 500 € en 2024  
**Parc privé** : Rénovation de 66 logements : 162 079 € en 2024 / Adaptation au vieillissement de 16 logements : 11 125 € en 2024
  - La gestion des aides d'accueil des gens du voyage : deux aires permanentes et une aire de grand passage. 108 ménages accueillis sur les deux aires permanentes (Bauilliers et Belfort) et 7 groupes de 500 caravanes sur l'aire de grand passage (Fontaine), soit une recette globale de 40 258 € en 2024.
  - Le pilotage de projets ambitieux comme le renouvellement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (étude opérationnelle en 2024), le programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (nouveau programme de 3 ans lancé en 2024)
- Le suivi des garanties d'emprunt et du contingent de logements réservés du Grand Belfort

## LA POLITIQUE DE LA VILLE

### SES MISSIONS

- Le suivi et la mise en œuvre du contrat de ville 2024-2030 « engagement quartier 2030 », porté par le Grand Belfort et l'État. Ce document a été signé en juillet 2024, et définit les actions à mettre en œuvre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération, redéfinis début 2024.
- Le suivi et la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain (PRU) : ce programme constitue le volet urbain du contrat de ville. Il est également porté par le Grand Belfort. Il concerne le quartier des Résidences et permet une intervention renforcée sur l'habitat, les équipements et les espaces publics pour corriger les dysfonctionnements urbains de ce quartier. Pour poursuivre et accentuer la transformation du quartier, un avenant a été signé en février 2024 (démolition de 3 tours supplémentaires).

## LE CONSEIL DÉVELOPPEMENT

### SES MISSIONS

- Depuis 2022, un Conseil de développement du Grand Belfort enrichit l'action publique par un dialogue participatif avec la société civile et les acteurs non institutionnels, en formulant des propositions et en relayant les attentes des citoyens. En 2024, le conseil a organisé 1 assemblée générale, 1 auto saisine avec 4 réunions de travail, 1 réunion membres de bureau et le Festival Inouïh à Montbéliard avec Pays de Montbéliard Agglomération.



# LES GARDES CHAMPÊTRES TERRITORIAUX

En 2024, le service des gardes champêtres a agi sur 48 communes adhérentes dans le périmètre

## SES MISSIONS PRINCIPALES

### La qualité de vie dans la commune

Contraventions  
Aux arrêtés municipaux,  
tapages, périls,  
forêt sur voie  
publique,  
dépôts de boissons...

### La police routière

Stationnement des  
véhicules, contrôle des  
pièces afférentes  
à la circulation  
des véhicules,  
contraventions

### Les animaux

Capture et piégeage,  
nuisances sonores,  
sauvetage, recherche de  
propriétaire,  
restitution ou mise en  
fourrière, gestion des  
animaux dangereux...

### Pêche/Chasse/ Protection de l'environnement

Défaut de carte et  
permis, taille non  
réglementaire des  
poissons, contrôle du  
carnet de prélèvement  
des munitions,  
des pièges

### Les dépôts sauvages

Surveillance des  
éco-points, recherche  
d'indices, contact avec  
les contrevenants

### La police funéraire

Surveillance des  
cimetières et des lieux  
de sépultures

### L'urbanisme

Périls et constats

**5 042**

interventions

**1 048**

pour des animaux

**1 241**

surveillances générales des  
bancs communaux

**1 209**

interventions en police de la  
route et sécurisation des écoles

**100**

dépôts sauvages

**34**

pollutions

**12**

postes de gardes champêtres

**4**

véhicules

**1**

VAN

**2**

cynémomètre, matériel de  
piégeage et de transport  
des animaux

# LE NUMÉRIQUE

L'ambition du Grand Belfort est de doter l'ensemble des communes membres d'infrastructures numériques de haut niveau à travers deux axes forts :

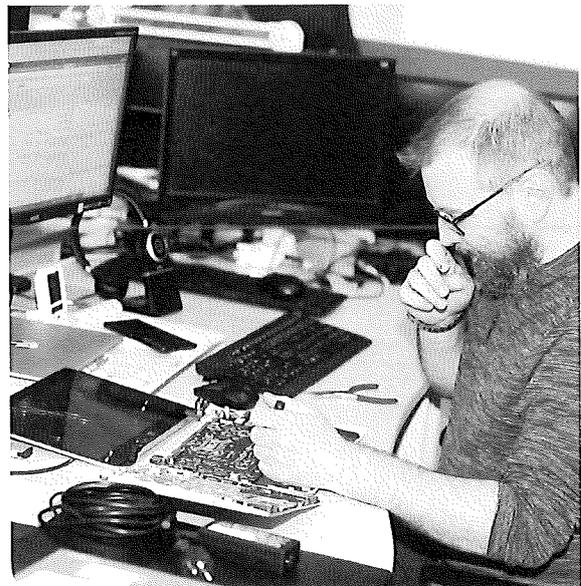
## SES MISSIONS

- **L'école numérique** consiste à équiper l'ensemble des classes élémentaires d'un vidéoprojecteur interactif, d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un ordinateur fixe pour les élèves ainsi que des classes mobiles de tablettes mutualisées toutes les 4 classes. Déjà 267 classes équipées et 95 classes mobiles en circulation. Un Espace Numérique de Travail (ENT) vient compléter le dispositif afin que les élèves disposent d'un support numérique centralisé accessible également depuis la maison.
- **Le Groupe fermé d'utilisateurs (GFU)** Le Groupe fermé d'utilisateurs (GFU) relie toutes les mairies, les établissements publics d'enseignement du premier degré, les bâtiments et les équipements communautaires à un réseau fibre optique à haut débit de connexion.

## SES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

26 agents composent la DSI mutualisée structurée en 4 pôles :

- Centre de service utilisateur
- Maintien en condition opérationnelle
- Système d'information géographique
- Projets



248 serveurs virtualisés partagés avec la Ville de Belfort



608 GSM et 1144 abonnements mobiles



1 640 PC



9 bornes informatiques à destination des agents



105 copieurs



2 820 tablettes dans les écoles



962 lignes téléphoniques



280 vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles

# L'APPUI AUX COMMUNES

## CONTRIBUTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

Plus de 1,22 M€ de reversement direct ou de prise en charge pour le compte des communes membres en 2024 : une partie importante du budget du Grand Belfort est reversée à ses communes membres sous forme d'attribution de compensation (23 829 K€) et de contribution au SDIS (6 434 K€).

Le Grand Belfort accorde des fonds de concours pour soutenir les communes. Parmi les plus significatifs, on retrouve le fonds d'aide aux communes détaillé dans le tableau ci-dessous (1,129 M€ versés en 2024), le fonds de valorisation du patrimoine (68K€), l'aide à la révision des PLU (5,8K€ versés en 2024) et le plan paysage (13,4K€).

Commune	Attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide aux communes	Montant des contributions
ANGEOT	Déplacement défibrillateur + mise aux normes électrique de l'alimentation du garage communal	1 199,28 €
	Réfection toiture du préau de la Mairie - Suppression de l'amiante	3 294,00 €
	Reprise d'une partie des trottoirs en enrobés	12 526,41 €
AUTRECHENE	Aménagement rue de Rechotte	4 594,18 €
	Rénovation énergétique du secrétariat de la mairie, de la pièce annexe et des toilettes	4 285,47 €
	Sécurisation RD 29 par la pose de 28 balises	1 795,57 €
	Achat d'un broyeur à fléau	1 666,66 €
	Travaux de réfection de voirie	14 900,00 €
BANVILLARS	Rénovation énergétique du bâtiment école	40 772,43 €
BAVILLIERS	Travaux carrefour Grande rue François Mitterrand	20 000,00 €
	Création giratoire Gde rue François Mitterrand et rue de la Libération	102 849,63 €
BELFORT	Extension Donation Jardot	600 000,00 €
BETHONVILLIERS	Achat matériel d'atelier et de voirie	5 806,96 €
CHATENOIS-LES-FORGES	Remplacement chaudière école élémentaire Pasteur	19 900,02 €
	Réaménagement des locaux administratifs de la mairie	42 830,40 €
CRAVANCHE	Création et mise en accessibilité cabinets médicaux/paramédicaux	67 495,00 €
CUNELIERES	Enfouissement réseaux secs - Phase 1	52 186,73 €
DENNEY	Réalisation étude thermique de la mairie	3 729,00 €
DORANS	Création de trottoirs sur la rue des Fougères (arrêt bus)	2 982,20 €
	Achat tondeuse + Poteaux panneaux de signalisation + Matériel	1 135,78 €
	Reprise zones en enrobés rue des sapins	15 909,00 €
	Achat d'un lave vaisselle professionnel	2 774,05 €
EGUENIGUE	Remplacement des menuiseries de la salle polyvalente	8 280,00 €
ÉLOIE	Remplacement des radiateurs électriques de la mairie	3 224,05 €
	Refonte de la rue du centre	13 512,00 €
ESSERT	Réfection toiture du multi-accueil des P'tits Trognons	19 568,77 €
ÉVETTE-SALBERT	Réfection des rues du Malsaucy et du Thiamont	104 000,00 €
FONTAINE	Reprise des rampants du ralentisseur rue du Tilleul	1 496,69 €
FONTENELLE	Travaux de voirie rue de Belvoire	1 576,50 €

	Installation de deux candélabres éclairage public fbg Saint Antoine	3 735,00 €
	Pose d'une barrière à l'entrée de la forêt	1 133,81 €
	Remplacement des fenêtres de la mairie	13 911,48 €
	Achat matériel professionnel : motobineuse-tondeuse	1 133,39 €
	Changement mode d'alimentation chaudière de la mairie	5 948,54 €
	Remplacement du véhicule des agents techniques	12 239,07 €
FRAIS	Aménagement du chemin de la ferme	9 927,00 €
	Installation de vidéo protection	2 173,00 €
	Rénovation du parquet de la salle de la mairie	1 749,00 €
	Remplacement des fenêtres et des radiateurs salle de la mairie	1 148,00 €
LAGRANGE	Aménagement d'une aire de jeux	7 995,00 €
	Installation de stores pour la mairie	1 791,66 €
LARIVIERE	Mise en place d'une réserve d'eau	2 462,35 €
	Réfection du chemin de la vie Lefèvre	1 650,00 €
MENONCOURT	Achat d'un auvent pour la mairie	2 711,62 €
MEZIRE	Achat d'un micro-tracteur tondeuse	9 650,25 €
NOVILLARD	Travaux isolation grenier de la mairie	3 449,60 €
	Réfection chemin piétonnier le long de la RD 29	2 974,50 €
OFFEMONT	Aménagement rue sous la Miotte + création itinéraire cyclable	53 866,00 €
PEROUSE	Aménagement sécuritaire rue des Rosiers et rue des lilas	75 000,00 €
	Mise en conformité de l'accessibilité de l'école	5 799,70 €
	Réhabilitation courts de tennis, création city stade + espace jeux	48 661,05 €
PETIT-CROIX	Extension du columbarium	2 733,33 €
PHAFFANS	Réfection salle d'honneur de la mairie	4 506,06 €
	Mise en conformité assainissement mairie/école	6 814,34 €
	Renforcement chaussée rue de Roppe	8 685,87 €
	Remplacement menuiseries extérieures de la mairie	2 172,41 €
REPPE	Raccordement électrique d'un bâtiment communal	3 382,56 €
	Modification électrique au presbytère sis 1 place de l'église	6 261,17 €
	Réparation/modification toit du bâtiment sis 1 place de l'église	4 461,17 €
ROPPE	Rénovation énergétique mairie-école : achat chaudière à granulés	8 425,55 €
	Mise en sécurité nouveau passage-piétons pose d'un feu tricolores	3 078,00 €
	Raccordement bâtiments à la nouvelle chaudière	10 693,95 €
	Aménagement du trottoir devant le 19 rue des Chézeaux	1 820,55 €
	Remplacement du lave-vaisselle de l'ALSH	1 657,12 €
	Installation panneaux photovoltaïques toiture du château Lesmann	24 958,33 €
SERMAMAGNY	Aménagement paysager du rond-point «du cheval»	4 680,61 €
	Mise aux normes assainissement 19 grande rue	3 528,00 €
	Remplacement chaudière gaz + 3 fenêtres (Logements communaux)	3 234,18 €
	Acquisition de 4 garages + terrassement	20 102,50 €
SEVENANS	Achat mobilier pour la salle renouvelée de la mairie	4 484,02 €
	Travaux d'aménagement de la rue de la pale	62 766,80 €
	Achat d'un véhicule pour la commune	12 245,00 €
TREVENANS	Travaux d'aménagement rue du Canal	35 389,25 €

SEVENANS	Achat mobilier pour la salle renouvelée de la mairie	4 484,02 €
	Travaux d'aménagement de la rue de la pale	62 766,80 €
	Achat d'un véhicule pour la commune	12 245,00 €
TREVENANS	Travaux d'aménagement rue du Canal	35 389,25 €
	Pose mains courantes accès cimetière	1 982,50 €
	Remplacement luminaires des bâtiments communaux par des leds	3 633,45 €
URCEREY	Rénovation complète d'un logement communal	36 644,60 €
	Réfection rue du Chêne - Partie 2 jusqu'au carrefour avec la D17	1 665,00 €
VALDOIE	Achat tondeuse autoportée	16 075,00 €
	Modernisation éclairage public	14 412,00 €
	Achat porte d'entrée école Victor Frahier	3 100,00 €
	Remplacement porte sectionnelle (local UDPS)	1 755,92 €
	Acquisition d'une autolaveuse pour le gymnase	2 496,00 €
	Installation de panneaux photovoltaïques (toiture mairie)	12 475,88 €
	Implantation d'un nouveau columbarium	1 594,80 €
	Rénovation et modernisation éclairage public- 2e tranche	19 979,00 €
	Remplacement chaudière centre Jean Moulin	18 395,00 €
	Remplacement chaudière gymnase	16 185,00 €
VAUTHIERMONT	Rénovation d'un logement communal	3 705,00 €
	Aménagement d'un ossuaire dans le cimetière communal	1 380,00 €
	Acquisition d'un tracteur tondeuse	2 970,36 €
	Rénovation du logement F3 du bâtiment «Les rosiers»	6 564,72 €
	Passage au LED de l'éclairage public	7 472,30 €
VEZELOIS	Sécurité rue de Chéuremont + modification plateau ralentisseur rue de Danjoutin	10 880,00 €
TOTAL 2024		1 876 395,10 €

## L'AIDE AUX COMMUNES POUR L'ÉLABORATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME

En 2024, 15 communes ont bénéficié du soutien du Grand Belfort.



Chapitre L'urbanisme  
Page 28

### LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des Affaires juridiques est composée des pôles assemblées, commande publique, foncier/patrimoine et assurances.

- **Gère et sécurise** les procédures juridiques portées par elle, de façon plus globale, elle est chargée de veiller à la légalité des actes.
- Les élus ainsi que les communes peuvent faire appel à la direction des Affaires juridiques pour **traiter différentes problématiques communales** en appui du service aux communes.
- Par ailleurs, **une cellule juridique** apporte son expertise aux services de la collectivité sur toutes les thématiques traitées par les directions métiers.

# LE SERVICE AUX COMMUNES

## LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE AUX COMMUNES EN 2024

- Conseils ponctuels pour des aménagements urbains, avis pour des règles de sécurité.
- Interface pour les communes entre différentes institutions ou collectivités : services de la DDT, Territoire d'Énergie, Gaïa énergies.
- Réflexions et programmation pour des opérations d'aménagement urbain ou de construction d'équipements publics.
- Accompagnement des communes en tant qu'assistant au maître d'ouvrage pour le lancement et le suivi procédural de marchés publics (marchés de travaux, marchés de maîtrise d'œuvre).
- Appui des communes en vue de la réalisation de dossiers de subvention (DETR, fonds d'aide aux communes de l'Agglomération).

En 2024, le service aux communes a organisé 118 réunions et finalisé 30 dossiers (notes, marchés, programmes, études de faisabilité). Dans le cadre du partenariat avec l'AUTB, 25 jours d'expertise sont dédiés aux études communales. Ainsi le service aux communes peut s'appuyer sur l'expertise de l'AUTB pour des études de faisabilité urbaine. Pour 2024, les missions du service aux communes ont également fait l'objet d'une concertation avec les services de Grand Belfort : Urbanisme, Eau et Environnement, Patrimoine Espace Public Mobilités, Déchets Ménagers, Énergie, Direction des Affaires Juridiques.

**Les principales communes où une intervention s'est traduite par un dossier formalisé sont les suivantes :**

**Argiésans :** Projet de réalisation d'un lotissement et de programmation pour un équipement périscolaire (étude en partenariat avec l'AUTB).

**Banvillars :** Projet de lotissement, mise au point du règlement à la suite de l'étude de faisabilité de l'AUTB.

**Bermont :** Étude de faisabilité pour l'aménagement de l'îlot centre village (étude en partenariat avec l'AUTB).

**Bessoncourt :** Zone commerciale Porte des Vosges : suivi des échanges entre communes, porteur du projet, service urbanisme. Terrain de football : suivi du projet sous les aspects réglementaires de la zone inondable (en concertation avec DDT).

**Buc :** Projet de déplacement de la mairie vers l'ancienne cure et rénovation thermique des logements. Programme de réhabilitation à la suite de l'audit énergétique, marché de maîtrise d'œuvre.

**Châtenois-les-Forges :** Réflexions sur analyse des équipements communaux et engagement opérationnel pour le gymnase à la suite de l'audit énergétique.

**Crauvanche :** Suivi des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des ateliers municipaux, du pôle associatif et de la médiathèque. Projet de transformation des logements dans le bâtiment de la mairie, en cabinets médicaux, programme et marché de maîtrise d'œuvre.

**Denney :** Extension du périscolaire et restauration scolaire. Programmation, marché et suivi des études de maîtrise d'œuvre.

**Essert :** Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, suivi des études de diagnostic et de maîtrise d'œuvre.

**Évette-Salbert :** Groupe scolaire des Sources, suivi des études de diagnostic et de maîtrise d'œuvre.

**Lagrange :** Étude de faisabilité pour la sécurisation et l'aménagement de la traversée communale (étude en partenariat avec l'AUTB).

**Larivière :** Accompagnement de la commune pour les suites à donner sur l'audit énergétique du bâtiment de la Mairie et logements.

**Meroux-Moual :** Programmation d'équipement destiné à la jeunesse (espace adolescent, restauration scolaire, périscolaire et multi activités) au centre du village. Finalisation étude avec l'AUTB, programme équipement, marché et suivi des études de maîtrise d'œuvre.

**Montreux-Château :** Première approche pour relocalisation salle de classe.

**Sermamagny :** Accompagnement de la commune sur autorisation d'urbanisme et dossier de fonds de valorisation du patrimoine de la Mairie.

**Sévenans :** Cahier des charges pour sécurisation de voirie (carrefour rue de Leupe / rue de Delle).

**Valdoie :** Quartier futur Ehpad, étude des voiries en périphérie de l'îlot (étude en partenariat avec l'AUTB).

**Vauthiermont :** Programme et marché de maîtrise d'œuvre pour le bâtiment de logement « les Rosiers » à la suite de l'audit énergétique

**Vézelois :** Programme et marché de maîtrise d'œuvre pour la création extension d'une boulangerie pâtisserie.

**SIFOU (Syndicat Intercommunal de la Fourrière) :** Suivi des études de maîtrise d'œuvre pour la construction de la fourrière animale et du refuge à Danjoutin.

**SIT (Syndicat Intercommunal du Tilleul) :** Suivi de la mission du programmiste pour le groupe scolaire intercommunal (nouvelle localisation et réhabilitation des sites existants)

LES FAITS MARQUANTS  
DE L' **ANNÉE**  
**2023-2024**



# AÉROPARC DE FONTAINE : INAUGURATION DES NOUVEAUX SITES DE MCPHY ET PRIMAFRIO

## LA GIGAFACTORY DE MCPHY

L'inauguration de la Gigafactory de McPhy, s'est tenue le jeudi 13 juin 2024 dernier et a marqué un tournant décisif dans le secteur de l'hydrogène vert en France.

Cet événement a rassemblé les élus de Grand Belfort, les acteurs de l'industrie et les représentants de l'entreprise, tous unis par un objectif commun : promouvoir une transition énergétique durable.

C'est sur la commune de Foussemagne, où l'entreprise Française McPhy, issue des recherches du CNRS et du CEA, a construit sa gigafactory de 20 000 m<sup>2</sup> pour produire des électrolyseurs alcalins. Avec une capacité de production de 1 gigawatt par an, cette usine vise à décarboner des secteurs industriels lourds comme la sidérurgie, la chimie et une partie des transports.

McPhy a reçu 114 millions d'euros d'aides publiques pour soutenir son développement dans le secteur de l'hydrogène dans le cadre des Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIIEC). L'objectif est d'atteindre une capacité d'électrolyse installée de 6,5 GW d'ici 2030 et 10 GW en 2035.

La production a commencé au second semestre

## LE CENTRE LOGISTIQUE PRIMAFRIO

Une semaine après la Gigafactory de McPhy, le groupe Primafrio, acteur majeur dans le secteur de la logistique et du transport en Europe, a inauguré son premier centre logistique en France, le 20 juin 2024.

Ce développement stratégique vise à renforcer sa capacité opérationnelle et à améliorer l'efficacité de ses services en créant un hub pour la Suisse, l'Allemagne et les Pays de l'Est. Cet entrepôt d'une capacité de 9 500 m<sup>2</sup> et 84 quais de chargement et déchargement a démarré son activité en fin d'année avec, une dizaine d'employés sur place, puis une augmentation de plus de 50 emplois. L'entreprise familiale ne s'arrêtera pas là et prévoit un second bâtiment similaire. Plus encore et au-delà de l'aspect logistique, Primafrio souhaite élargir son champ d'actions en mettant en place un hôtel, un restaurant et une aire de repos à l'Aéroparc pour les chauffeurs.

de l'année 2024, avec la fabrication des structures EPU (Electrolyser Process Unit). Celles-ci sont capables de produire 280 kg d'hydrogène par heure et mesurent dix mètres de long, cinq mètres de large et sept mètres de haut pour un poids de 15 tonnes.

En 2025, la production des "stacks" de 4MW, essentiels pour le fonctionnement des électrolyseurs, débutera également.

Le projet devrait créer 400 emplois sur le site de Foussemagne, environ 100 autres en Allemagne et en Italie et plusieurs centaines d'emplois indirects. L'initiative vise à produire de l'hydrogène de manière propre, réduisant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>, en utilisant des sources d'énergie renouvelables comme l'éolien et le solaire, pour l'hydrogène vert, et nucléaire, pour l'hydrogène décarbonné.



Gigafactory de McPhy à l'Aéroparc de Fontaine.

Fondée en 1963, Primafrio s'est spécialisée dans le transport de marchandises, en particulier dans le secteur des produits frais. Avec une flotte moderne et une expertise reconnue, l'entreprise a su s'imposer comme un leader dans la logistique à la température contrôlée principalement pour la distribution de fruits et légumes, offrant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de ses clients.



Inauguration de Primafrio à l'Aéroparc de Fontaine.



# ENVIRONNEMENT : LA DIRECTION PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

## UN NOUVEAU NOM POUR DE NOUVELLES AMBITIONS

Les objectifs réglementaires de réduction des déchets et la nécessité de les valoriser pour préserver les ressources naturelles sont aujourd'hui des enjeux environnementaux autant que des préoccupations majeures pour le Grand Belfort. Tout cela est structuré au sein de GBCA avec les orientations prises par la collectivité à travers la feuille de route des déchets.

Afin de porter les ambitions du Grand Belfort en matière de gestion des déchets et d'améliorer la qualité de service pour les usagers, l'organisation de la direction des Déchets ménagers devait évoluer pour pouvoir relever les objectifs de la direction et de valoriser davantage les missions réalisées par les agents qui la composent. Elle s'est donc structurée autour de 4 pôles techniques, soutenant nos 3 activités majeures : les différentes collectes, les déchèteries et la prévention. Ces mesures permettront d'améliorer la réactivité et la qualité de service pour l'ensemble des usagers.

Afin de refléter concrètement l'ensemble des missions réalisées, la « Direction des Déchets ménagers » est devenue la « Direction Prévention et Valorisation des Déchets ». Ce nouveau libellé a été suggéré par les agents.

## LES ENJEUX DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets (déchets alimentaires) est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Engagé depuis longtemps dans une gestion plus vertueuse de ce type de déchets avec les distributions de composteurs qui existent depuis plus de 10 ans, le Grand Belfort a accéléré dans cette démarche en déployant près de 180 bornes de collectes spécifiques dans 51 communes.

Au travers d'une grande campagne lancée début 2024, les usagers ont été équipés du matériel de précollecte nécessaire (bioseaux et sacs krafts), et plus de 4 700 composteurs ont été distribués gratuitement. Ainsi, ce sont plus de 482 tonnes de déchets alimentaires qui ont été collectées en 2024. De très nombreuses actions de sensibilisation à ce nouveau geste de tri ont été effectuées à l'image de l'opération « Tous au compost » qui a eu lieu du 23 mars au 7 avril dans quelques communes du Grand Belfort.

La collecte séparée des biodéchets a un impact social, économique et environnemental important. Cela représente un gisement précieux pour l'économie circulaire dans les territoires : les composts et digestats produits à partir de la valorisation des biodéchets sont riches en éléments organiques et minéraux contribuant à enrichir les sols et la méthanisation permet une production d'énergie locale (biogaz). Les emplois sont donc créés localement et l'ensemble favorise le développement économique des territoires. Par ailleurs, en réduisant les tonnes de déchets à incinérer, le tri des biodéchets est un levier de maîtrise des coûts important et préserve l'environnement.

# ENVIRONNEMENT : UN RÉSEAU DE CHALEUR POUR VALORISER L'USINE D'INCINÉRATION DU SERTRID

En 2024, la Communauté d'Agglomération a décidé d'exercer une nouvelle compétence « création, aménagement, entretien, et gestion des réseaux urbains de chaleur et de froid ». Les études techniques et une concertation, auprès des principaux acteurs locaux (communes, département, région, université, bailleurs sociaux, copropriétés, entreprises et industries, établissements de santé...), ont déterminé les spécificités du projet. Dans ce cadre, Grand Belfort a validé le schéma directeur relatif à cette compétence qui prévoit la création d'un nouveau service public dimensionné aux besoins du territoire.

Le projet prévoit la création :

- d'une pompe à chaleur pour valoriser la chaleur fatale de l'unité de valorisation énergétique du Sertrid à Bourogne
- d'une chaufferie biomasse
- d'une chaufferie au gaz naturel pour l'appoint et le secours
- de 55 km de réseau de distribution sur une dizaine de communes
- de 200 points de livraison (sous-stations)

Ce projet s'inscrit dans la lutte contre les changements climatiques, la décarbonation du territoire, la valorisation et le recours aux énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) locales et la résilience sociale et économique des acteurs du territoire face à la crise énergétique et les risques d'approvisionnement d'énergie fossile.

C'est une des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté fin 2024 par le Grand Belfort. Il permettra de délivrer 127GWh/an de chaleur aux abonnés et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 28kTco2/an grâce au recours à 80% à des énergies renouvelables ou de récupération.

L'investissement estimé à 100M€ HT sera amorti sur une durée prévisionnelle d'exploitation de 30 ans, afin d'obtenir un prix compétitif pour les futurs abonnés. La procédure de mise en concurrence des entreprises est en cours afin de désigner le futur délégataire.

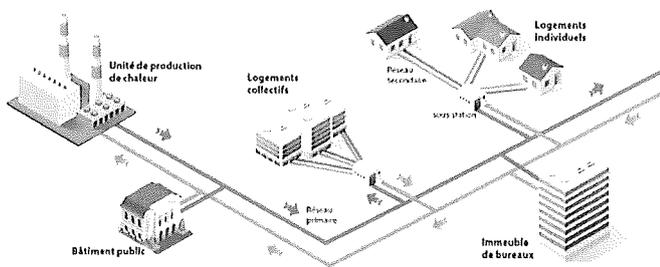


Fig. 1. Schéma de principe d'un Réseau de Chaleur



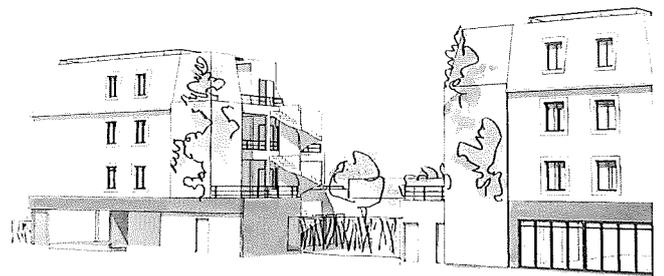
# HABITAT : GRAND BELFORT ACTIONNAIRE DE LA NOUVELLE SPL BELFORT AMÉNAGEMENT

## UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE POUR REVITALISER L'HABITAT

Le Grand Belfort est engagé au côté de la ville de Belfort depuis plusieurs années dans la redynamisation durable du cœur d'agglomération, à travers un investissement important dans des projets de revitalisation urbaine (incitation et accompagnement de la rénovation énergétique des logements, aides aux travaux, pilotage du projet ANRU, animation des professionnels du BTP, ...).

Afin de poursuivre la revitalisation urbaine et de faciliter la réhabilitation - construction des équipements publics, le Conseil départemental du Territoire de Belfort, le Grand Belfort Communauté d'Agglomération et la Ville de Belfort ont créé fin 2023 un outil ad'hoc sous la forme d'une Société publique locale (SPL).

Une SPL a pour particularité de ne pouvoir travailler que pour ses actionnaires, qui ne peuvent être que des collectivités territoriales ou leurs groupements. Ses actionnaires peuvent contractualiser avec la société sans publicité ni mise en concurrence préalable, ce qui apporte une plus grande souplesse dans la passation des contrats et leurs évolutions.



## REVITALISER LES QUARTIERS GARE ET JEAN JAURÈS

La SPL Belfort Aménagement a ainsi pour objet d'étudier, concevoir, réaliser, exploiter, gérer ou commercialiser toutes opérations d'aménagement, de construction et de rénovation urbaine et immobilière, entrant dans le champ des compétences de ses actionnaires.

Après sa création à l'automne 2023, 2024 a été l'année de la mise en place de la société (structuration de ses moyens, inscriptions dans les réseaux et les partenariats locaux et nationaux) et des premiers contrats (3 mandats d'études et 2 mandats de construction pour le département, et une concession d'aménagement en groupement de commande GBCA - ville de Belfort).

La concession d'aménagement contractualisée entre Ville - GBCA et la SPL a pour objet la revitalisation de l'habitat sur le périmètre Action Cœur de Ville de la ville centre. Elle vise la remise sur le marché de logements de qualité notamment sur le secteur Jean Jaurès et gare par des actions incitatives, d'accompagnement ou en intervention directe de travaux sur les immeubles.





Pratique du vélo à l'étang des Forges

# MOBILITÉS : DE BELLES RÉALISATIONS AU SERVICE DES CYCLES

2023 et 2024 furent des années très riches en terme de réalisations d'infrastructures cyclables pour le Grand Belfort.

## LA PASSERELLE DES SABLETTES INSTALLÉE

Le Grand Belfort a mené le projet de reconstruction de la passerelle des Sablottes, ouvrage de franchissement de la Savoureuse pour piétons et cyclistes, située sur la commune de Sévenans. Ce projet permet d'améliorer les connexions entre les réseaux cyclables structurants de l'agglomération et du Nord Franche-Comté, situés à proximité immédiate :

- La piste FrancoVéloSuisse (Belfort /Moruillars/Delle/ Porrentruy), qui passe sur la rive droite de la passerelle : La piste FrancoVéloSuisse dessert par ailleurs la gare Belfort/Montbéliard TGV et le site de la Jonxion, avant une interconnexion avec l'Eurovélo6 à Bourogne.
- La Coulée verte, aménagée le long du Canal de Haute Saône. Cette liaison historique entre les agglomérations de Montbéliard et Belfort est située à 400 mètres de la passerelle (connexion au niveau du carrefour des Œufs Frais à Sévenans)
- enfin la véloroute du Stratégique, aménagée par le Grand Belfort entre Sévenans (hameau de Leupe) et Chèvremont.

La réouverture de la passerelle des Sablottes a été complétée par l'aménagement d'une liaison cyclable vers le hameau de Leupe, permettant ainsi la connexion jusqu'à Chèvremont avec la Véloroute du stratégique, elle-même entièrement renouvelée sur près d'1 kilomètre, à l'été 2024.



La passerelle des Sablottes à Sévenans

## ↳ RÉALISATION DE 3 SECTIONS DU PROJET « LIAISON NORD »

Un premier tronçon de la liaison nord, entre Belfort et Pérouse, a été inauguré le 06 mai avec la présence symbolique de Christian PRUD'HOMME, Directeur général du Tour de France.

Après la réalisation des premiers tronçons de la véloroute « Belfort / Pérouse/ Chêuremont » en 2023, le Grand Belfort a aménagé la rue des Chênevières en 2024. Depuis le mois de juillet 2024, piétons et cyclistes profitent d'une liaison continue et sécurisée entre le cœur de Pérouse et les Hauts de Belfort au niveau du collège Vauban et du Centre de Formation des Apprentis. A terme, le projet permettra de relier sans interruption Belfort, Pérouse et Chêuremont.



## ↳ LA ZONE D'ACTIVITÉ DE BOUROGNE-MORVILLARS DESSERVIE PAR LES CYCLES

La Zone d'activité de Bourogne, qui regroupe plus de 700 emplois, bénéficie d'un potentiel de desserte intéressant par les modes alternatifs à l'automobile individuelle. En effet, la zone d'activité est située au carrefour de deux grandes pistes cyclables structurantes (Eurovélo 6 et FrancoVélo-Suisse) et à proximité immédiate de la gare SNCF de Morvillars.

Par ailleurs, 3 lignes du réseau suburbain OPTIMO marquent l'arrêt sur la rue de DELLE (voir plan ci-après). Si l'accès à la zone est commode, les circulations au sein de la ZAIC sont en revanche très délicates pour les piétons et cyclistes : absence de trottoirs, vitesse importante des véhicules sur des sections en ligne droite, circulation Poids Lourds, etc.

C'est pourquoi le Grand Belfort Communauté d'Agglomération, gestionnaire des voiries et espaces publics au sein de la Zone d'Activité, a débuté en 2021 l'aménagement d'une voie verte adossée à la voirie assurant ainsi une liaison entre l'accès à la Zone d'Activité et la voie verte aménagée par la SNCF, dans le cadre des aménagements connexes à la réouverture de la ligne Belfort/Delle.

Les trois premières tranches de travaux, réalisées en 2021, 2022 et 2023 ont permis d'aménager une voie verte de plus d'1 kilomètre. L'année 2024 fut consacrée à la réalisation de la quatrième et dernière tranche de travaux couvrant un linéaire de 500 mètres environ.





# CULTURE : LE GRANIT MODERNISÉ POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE

Après plusieurs mois de travaux, le théâtre Granit de Belfort a rouvert ses portes le 26 novembre 2024 avec des installations scéniques modernisées et des dispositifs de sécurité incendie renforcés. Ce chantier ambitieux mené par la Grand Belfort Communauté d'Agglomération marque une nouvelle étape pour cet espace culturel emblématique.

## DES TRAVAUX ESSENTIELS

Symbole de la vitalité culturelle de Belfort, Le théâtre Granit a récemment bénéficié d'importants travaux de rénovation. Ces interventions étaient devenues indispensables pour garantir la sécurité des spectateurs et des artistes, mais aussi pour moderniser les installations techniques de cette institution labellisée Scène nationale.

Les travaux ont porté principalement sur deux axes majeurs. D'une part, la scénographie a été revue et améliorée afin de répondre aux exigences des productions contemporaines. La structure technique de la cage scénique a été remplacée par l'installation de nouvelles perches, facilitant l'accroche et le déplacement des décors et des éclairages via un système désormais totalement automatisé. Ces équipements scéniques modernes permettront à la Scène Nationale d'offrir au public une expérience artistique encore plus immersive et innovante.

D'autre part, la mise en conformité des dispositifs de protection incendie constitue une avancée majeure pour la sécurité. Cette opération comprenait la modernisation des systèmes d'alarme et de désenfumage. Ces améliorations garantissent un environnement plus sûr pour tous les usagers.

## UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA CULTURE

Ces rénovations s'inscrivent dans une politique culturelle ambitieuse portée par la Grand Belfort Communauté d'Agglomération. L'objectif est de renforcer l'attractivité du théâtre Granit, tout en respectant son identité historique et son rôle central au sein du paysage artistique local.

Ces travaux réaffirment la volonté des élus communautaires de soutenir la création artistique et d'offrir au public des équipements à la hauteur des attentes actuelles. Le chantier a mobilisé des équipes pluridisciplinaires et fait appel à des technologies de pointe pour conjuguer innovation et respect des normes en vigueur. Pour un coût de près de 3 millions d'euros dont 1,3 million à la charge du Grand Belfort, ce projet d'investissement a reçu le soutien de l'Etat, de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département du Territoire de Belfort.

Cette métamorphose ouvre une nouvelle ère pour le théâtre Granit qui ambitionne d'accueillir des spectacles toujours plus variés et de maintenir sa place parmi les lieux culturels incontournables de la région. Avec ces infrastructures modernisées le Granit est prêt à relever les défis artistiques de demain tout en continuant d'émerveiller son public.



# TOURISME : LE CAMPING DE L'ÉTANG DES FORGES DEVIENT COMMUNAUTAIRE

Par délibération en date du 14 décembre 2023, le Camping municipal de l'Étang des Forges a été déclaré d'intérêt communautaire.

Idéalement situé en centre-ville à proximité d'une base nautique et de loisirs prisée et dans un parc arboré de 3,4 hectares, disposant de 110 emplacements dont 89 espaces nus et 21 habitations légères de loisirs de nature et style divers, le camping permet de répondre aux attentes et habitudes de séjour de publics aux goûts et exigences variés. Sa capacité d'accueil est de 330 personnes. Au-delà des prestations de location proposées, c'est tout un programme d'animations festives, sportives ou culturelles qui est proposé à ses usagers et touristes pour leur permettre de découvrir et profiter des atouts du territoire.

La gestion et l'exploitation de cet équipement est faite dans le cadre d'un contrat de concession de service public. Le contrat du délégataire en place étant échu au 31 décembre 2024, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur d'une pour-

suite de ce mode de gestion après recueil de l'avis de la Commission consultative des services publics locaux. L'objectif du renouvellement de ce contrat est de favoriser le rayonnement touristique et le développement de l'activité économique du territoire.

Confié au groupe familial de notoriété internationale Onlycamp à l'issue de la procédure, ce sont de fortes ambitions de développement de fréquentation du camping avec un niveau de service qualitatif pour ses usagers qui sont désormais portées par ce projet dans lequel itinérance, tourisme nature ou encore cyclotourisme auront la part belle.

Pour mémoire, en 2023 le Camping de l'Étang des Forges a totalisé 33.823 nuitées et réalisé un CAHT de plus de 492.000 € avec une clientèle en provenance à 57,81% de France, 20,59% d'Allemagne ou encore 9,24% des Pays Bas.

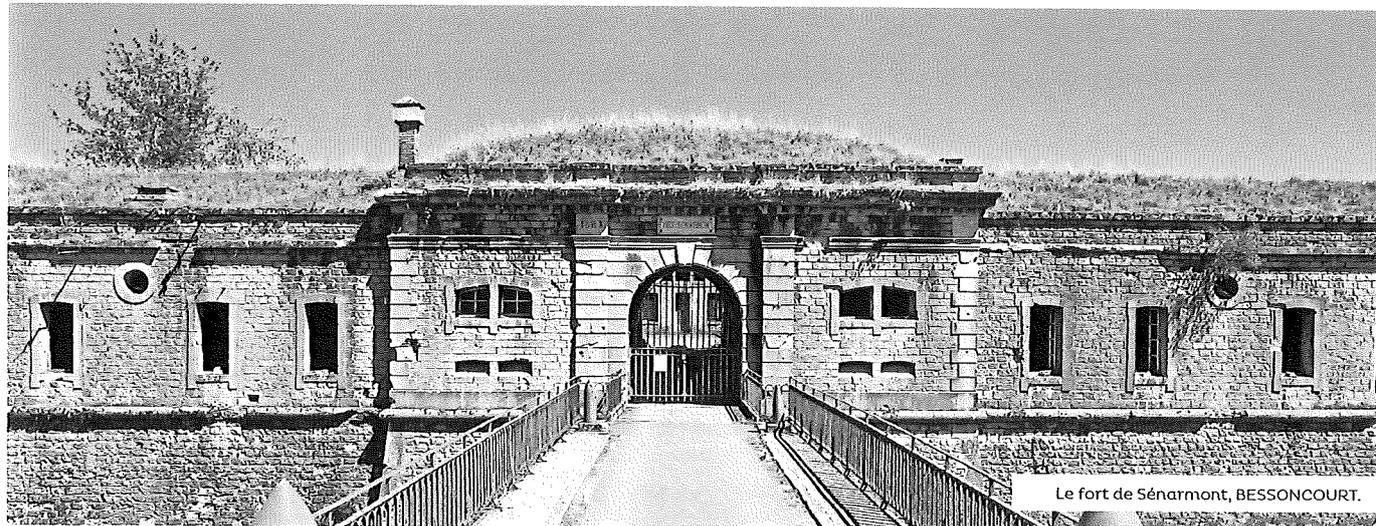
## FOCUS SUR TROIS ANNÉES DE COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR INTERCOMMUNALE

Instaurée par le Conseil Communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la taxe de séjour intercommunale acquittée par les touristes lors de leurs séjours sur le territoire a pour vocation de contribuer au développement touristique local afin de ne pas faire porter au seul contribuable l'intégralité de ces dépenses.

De nouvelles recettes non négligeables ont ainsi pu être générées. Si 2023 avait permis la collecte de plus de 385.000 €, soit plus de 20% de plus que l'année de mise en place, le montant de ces recettes en 2024 avoisine les 420.000 € et pourrait dépasser les 450.000 € au titre de 2025.

Outre ce produit, la collecte de cette taxe constitue un observatoire précieux qui permet d'inventorier les hébergements touristiques et de mieux connaître au fil du temps l'offre qu'ils représentent pour mieux la valoriser (169 hébergeurs ont ainsi été dénombrés en 2023 contre 136 l'année précédente. En 2024, ils n'étaient pas moins de 229).

L'accès à d'autres chiffres tels que le nombre de nuitées est également rendu possible, ils constituent tout autant d'indices permettant de mesurer l'attractivité du territoire et ses évolutions.



Le fort de Sénarmont, BESSONCOURT.

# « FRANCHEMENT FORTS », UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA CEINTURE FORTIFIÉE

Le 6 décembre 2018, le Conseil Communautaire autorisait le Grand Belfort à s'engager dans la réalisation d'un schéma de développement de la Ceinture Fortifiée du Nord Franche-Comté aux côtés de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communautés de Communes du Pays d'Héricourt et de la Communauté de Communes des Vosges du Sud et d'en porter la maîtrise d'ouvrage.

Afin d'affirmer et de faire vivre ce réseau constitué de 21 forts et ouvrages militaires emblématiques dont 15 sont situés sur le territoire communautaire, de renforcer l'attractivité des sites et de développer sa notoriété, plusieurs actions ont progressivement été menées.

Ainsi 2023 a été marquée par la création d'une charte graphique dédiée, d'une déclinaison de logos et d'un slogan « Franchement Forts », mais aussi par l'élaboration d'une carte touristique de poche et le lancement d'outils digitaux (site internet [www.franchementforts.fr](http://www.franchementforts.fr) et application mobile de visite tout particulièrement destinés aux familles et jeunes publics). Illustrés par une photothèque professionnelle de qualité à l'esthétique harmonisée, l'ensemble de ces outils ont rapidement été déclinés en français, allemand et anglais.

Cette initiative collective a dès son lancement été saluée par les services de l'État par l'attribution d'une subvention au titre du FNADT Destination France.

Au printemps 2024, un an après leur déploiement, près de 6.000 visiteurs majoritairement issus de France, Suisse, États-Unis et Allemagne avaient visité le site internet dédié et près de 800 téléchargé l'application mobile. L'actualité et les agendas événementiels des différents forts a également pu être valorisée à travers ces contenus, tout comme l'action des associations

œuvrant pour la sauvegarde, l'animation et la mémoire de ces lieux emblématiques.

Cette année a également permis l'élaboration d'une signalétique d'accueil harmonisée qui sera déployée sur les sites des forts à compter du printemps 2025 pour renforcer l'identité de l'ensemble et faciliter la découverte de chaque lieu qui fait ainsi écho aux autres. Enfin, l'accent sera mis sur l'animation de ce réseau d'acteurs passionnés qui font vivre et ont à cœur de promouvoir ce patrimoine exceptionnel.



Site internet « Franchement fort », 2023.

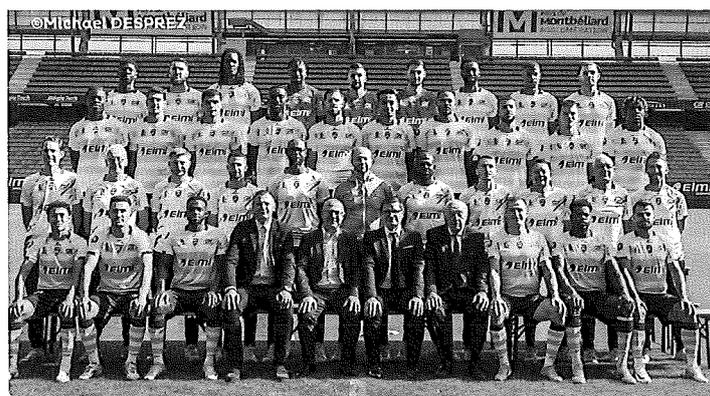
# SPORTS : INVESTIR ET FAIRE ÉVOLUER NOS INFRASTRUCTURES POUR SOUTENIR LA PRATIQUE

## ↳ SOUTENIR LE FOOTBALL CLUB SOCHAUX-MONTBÉLIARD

Club sportif emblématique du Nord-Franche-Comté avec plus de 10 000 supporters « socios », le football club de Sochaux-Montbéliard (FCSM) a été créé en 1928 par Jean-Pierre Peugeot, patron des Automobiles Peugeot, qui souhaitait construire un club de haut niveau.

Devenu à peine dix ans plus tard une équipe majeure du football français, le club a également été l'un des premiers à avoir ouvert un centre de formation en 1974 lui permettant de détecter et de former des jeunes talents et se maintenir ainsi au plus haut niveau pendant de nombreuses années.

Depuis la vente par l'entreprise Peugeot à des investisseurs chinois, le FCSM a cumulé les déboires financiers avec le spectre d'un dépôt de bilan suite à la relégation prononcée en juillet par la DNCG. Face à cette situation tout un élan s'est mobilisé derrière l'ancien Président du FCSM pour sauver ce patrimoine de notre territoire : investisseurs privés, collectivités locales, associations de supporters tous réunis pour réunir les fonds nécessaires au maintien du club au sein d'une nouvelle gouvernance.



Le Grand Belfort s'est ainsi engagé rapidement dans cette voie en participant à hauteur de 1 million d'euros à la constitution de la nouvelle société Société Coopérative d'Intéressement Collectif (Scic) et permettant la poursuite d'un club qui fait rayonner tout le Nord-Franche-Comté.

## ↳ LE PUBLIC SCOLAIRE QUITTE LA PISCINE D'ETUEFFONT POUR LA PISCINE DU PARC DE LA DOUCE

C'était une crainte des communes historiquement membre du syndicat de la piscine d'Etueffont : voir leur contribution au budget du syndicat fortement augmenter suite au retrait du Département. Le Grand Belfort a donc accompagné ses communes membres en redéfinissant l'exercice de la compétence « piscine » impliquant de fait le retrait de ses communes du syndicat. Un travail réalisé en collaboration avec l'EPCI voisin, la Communauté de communes des Vosges du Sud, qui de son côté a repris l'équipement d'Etueffont, impliquant la dissolution du syndicat de la piscine.



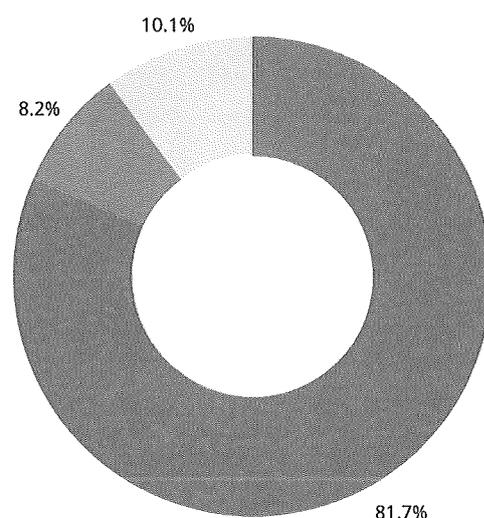
# REPÈRES BUDGÉTAIRES



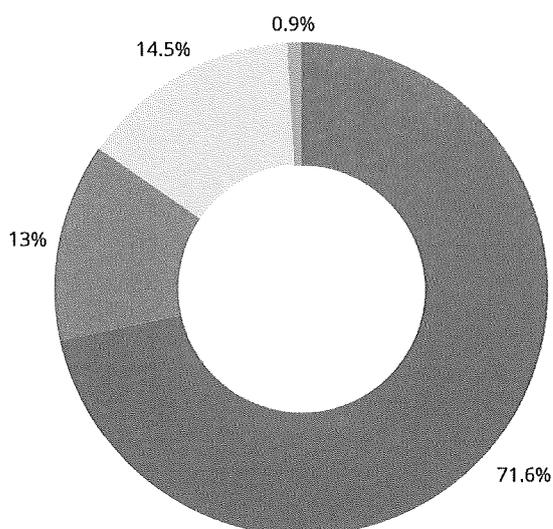
# COMPTES ADMINISTRATIFS

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 95,42 M€ }

	2023	2024	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	74 720 060 €	77 950 539 €	+4,32 %
Budget de l'eau	8 867 799 €	7 816 831 €	-11,85 %
Budget de l'assainissement	9 527 216 €	9 643 963 €	1,23 %
Budgets lotissements	8 063 €	7 398 €	-8,25 %
	<b>93 123 138 €</b>	<b>95 418 731 €</b>	<b>+2,47%</b>

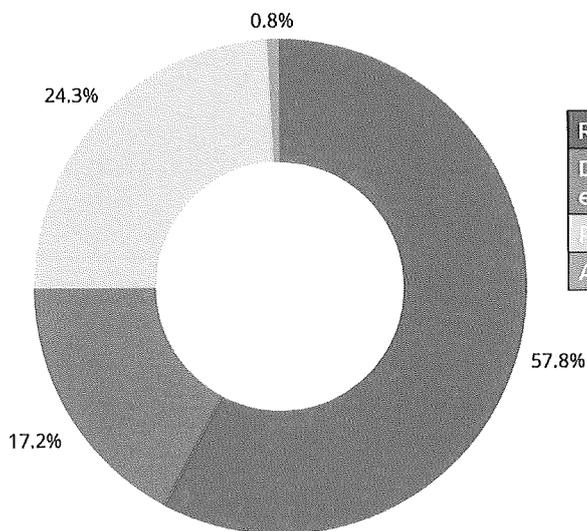


## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2024 : 43,69 M€ }



	2023	2024	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	23 032 435€	31 292 654 €	+35,86 %
Budget de l'eau	5 565 969 €	5 682 143 €	+2,09 %
Budget de l'assainissement	6 291 493 €	6 313 642 €	-0,35 %
Budgets lotissements	35 000 €	402 500 €	1 050 %
	<b>34 924 897 €</b>	<b>43 690 939 €</b>	<b>+ 25,10 %</b>

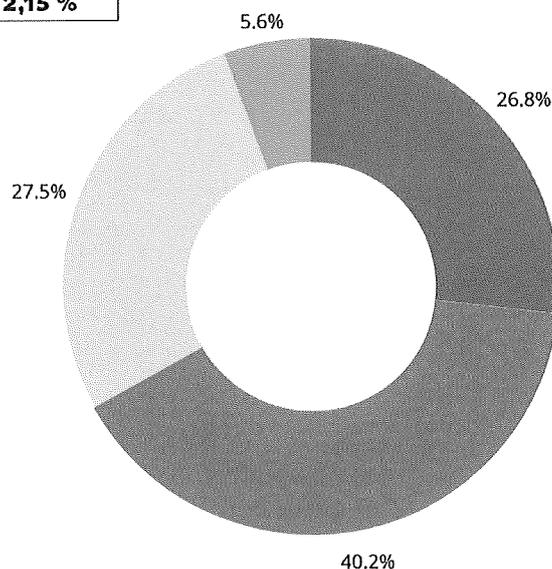
## ➤ RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 114,65 M€



	2023	2024	ÉVOLUTION
Recettes fiscales	63 464 701 €	66 279 729 €	+4,44 %
Dotations et participations	19 975 874 €	19 664 722 €	-1,56 %
Produits d'activité	28 110 555 €	27 805 507 €	-1,09 %
Autres recettes	1 537 884 €	896 229 €	-41,72 %
<b>Total</b>	<b>113 089 014 €</b>	<b>114 646 187 €</b>	<b>+ 1,38 %</b>

## ➤ RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2024 : 46,9 M€

	2023	2024	ÉVOLUTION
Emprunts	8 000 000 €	12 570 000 €	+57,13 %
Subventions et dotations	9 719 814 €	18 849 745 €	+93,98 %
Excédents de fonctionnement	4 164 826 €	12 885 705 €	+209,39 %
Autres recettes	235 043 €	2 622 034 €	+1 015,56 %
<b>Total</b>	<b>22 119 683 €</b>	<b>46 927 484 €</b>	<b>+ 112,15 %</b>





**GRAND  
BELFORT**

Place d'Armes  
90020 BELFORT  
[www.grandbelfort.fr](http://www.grandbelfort.fr)

